La Minerve

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, LITTERAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

VOL. XXXVII. EDITION QUOTIDIENNE. MONTREAL. B.-C., LUNDI MATIN, 24 AVRIL 1865. No. 189.

Acte concernant la faillite, 1864

Province du Canada, } Dans la Cour Supé-
District de Montréal. } rieure.

Dans l'affaire de
McCULLOCH, BROTHERS, Faillis

AVIS est par les présentes donné que les soussignés ont déposé au Bureau de cette Cour, un consentement de leurs créanciers à leur décharge, et que LUNDI, le VINGT-DEUXIEME jour de MAI prochain, à DIX heures de l'avant-midi, au aussitôt que conseil pourra être entendu, ils s'adresseront à la dite Cour ou au Juge de la dite Cour pour en obtenir une ratification de la décharge effectuée en leur faveur, en vertu du dit acte.

McCULLOCH, BROTHERS,
Par Torrance & Morris,
leurs Procureurs.

Montréal, 13 mars 1865—156 dm

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de
F. N. BOXER, Montréal, Failli.

Les Créanciers de failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets, en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, le Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations

JAMES HEMPSTED,
Syndic.

Montréal, 7 avril 1865—178 ds

Acte concernant la Faillite, 1864

Les Créanciers du soussigné sont notifiés de se réunir au Bureau de MM. DUNLOP et BROWNE, Avocats, No. 10, Petite Rue St. Jacques Montréal, MARDI, le VINGT-CINQUIEME jour d'Avril courant, à DEUX heures de l'après-midi, afin de recevoir un état de ses affaires personnellement et comme ayant été un membre de la cidevant société de Weir & Larminie, et en dernier lieu comme fesant affaires sous les nom et raison de W. Weir & Cie., et de nommer un Syndic auquel il pourra faire une cession en vertu de l'Ate susdit.

WILLIAM WEIR.

Montréal, 5 avril 1865—179 ds

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
ADOLPHUS BOURNE, Failli.

Les créanciers du failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, le Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de telles réclamations.

W. A. MERRY,
Syndic.

Montréal, 8 avril 1865—177 ds

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
OWEN O'REILLY, Failli.

Les Créanciers du failli sont notifiés d'être présents à une assemblée, à l'Hôtel Belfast, coin de la rue Bonaventure et Quarré Victoria, en la cité de Montréal, dans le District de Montréal, VENDREDI, le CINQUIEME jour de MAI prochain, à DEUX heures de l'après-midi, pour l'interrogatoire public du failli, et pour régler les affaires relatives à ses biens généralement.

J. A. MASSÉ,
Syndic.

Ste. Cécile de Valleyfield, } 182 ds
Comté de Beauharnois, }
15 avril 1865. }

Acte concernant la faillite, 1864.

"THE MOLSONS BANK," un corps politique et uni en un corps, dûment incorporé par acte du Parlement Provincial du Canada, Banquiers, commerçant comme tels et ayant leur chef-lieu d'affaires à Montréal, dans le District de Montréal,

Demandeurs;

vs.

JOHN PAXTON, JAMES PAXTON and WILLIAM PAXTON, Tonneliers et Meuniers, tous de Montréal, dans le dit District, commerçant comme tels à Montréal susdit sous le nom et raison of "Paxton Brothers,"

Défendeurs.

Un Bref de Saisie a été émané en cette cause, dont toutes personnes intéressées dans les biens du Défendeur ainsi que toutes personnes ayant en leur possession, garde ou contrôle, aucune partie de l'actif du Défendeur, ou qui sont en aucune manière endettées envers lui, sont requises de prendre connaissance.

T BOUTHILLIER,
Shérif.

Montréal, quinzième jour } 184 w
d'Avril 1865 }

Acte concernant la faillite, 1864

Province du Canada, } Dans la
District de Montréal. } COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de
WILLIAM W. TURNBULL, Failli.

Avis est par le présent donné que le soussigné a déposé au Bureau de cette Cour, un consentement de ses créanciers à sa décharge, et que le dix-septième jour de Juin prochain, à dix heures de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, il s'adressera à la dite Cour pour en obtenir une ratification de la décharge effectuée en sa faveur, en vertu du dit acte.

WM. W. TURNBULL,
Par A. & W. Robertson,
Ses Avocats.

Montréal, 1er avril 1865—174 a

Graines Fraiches---1864.

Les Soussignés offrent en vente :

Fèves—18 variétés
Betterave
Broccoli
Choux—10 variétés
Carottes
Chou-fleur
Celeri
Cresson
Cocombre
Cale
Melons
Oignons
Persis
Pois—20 variétés
Tomattes
Navets

Herbes fines, etc., etc.

LYMAN, CLARE ET CIE.

12 avril. ds—130

A LOUER,

DEUX MAISONS de première classe, Rue St Hubert, S'adresser au

DR. GIARD,
No. 94, Même rue.

8 fév.—127 j

A LOUER.

Cette superbe MAISON EN BRIQUE pour résidence d'une famille qui désirerait avoir une maison des plus confortables. Elle est située sur la Rue Sherbrooke, 3ème porte de M Charles Lacroix, et possède un jardin orné de beaux arbres, ce qui rend cette habitation agréable et tout-à-fait salubre. Elle n'est qu'à un quart d'heure de marche du centre des affaires.

S'adresser au propriétaire,

L. G. FAUTEUX,
94, Rue du Port et coin de la Rue des Enfants Trouvés.

15 fév—133

Bureau ou Magasin d'Entrepot a Louer.

Les Premises sous la Halle aux Blés, récemment occupées comme cave à vin, seront converties en Bureaux, pour satisfaire les locataires ou louer comme Magasin ou Entrepot de Thé, &c., pour lesquelles elles sont admirablement adaptée. Le gaz et l'eau s'y trouvent.

Possession immédiate si on le requert.

S'adresser à

JOHN G. DINNING,
Secrétaire,
Echange, Montréal.

28 janvier—118

A LOUER

Une MAISON de première classe en pierre de taille, située sur la Rue Berri, près du Carré Viger. Cette maison est pourvu d'un appareil de chauffage à vapeur et offre tout le confort possible.

S'adresser à F. X. A. TRUDEL, Avocat, No. 4, Petite Rue St. Jacques, ou au soussigné,

LOUIS RENAUD.

30 mars—169

A VENDRE,

Cette JOLIE PROPRIÉTÉ DE PRIX, connue comme les SOURCES DE ST. LEON, avec Hôtel et toutes les autres bâtisses.

Aussi : 30 ACRES DE TERRE avec les SOURCES qui donnent une tonne d'eau par jour.

Un titre incontestable sera donné.

Conditions de paiement faciles.

S'adresser à JANE CAMPBELL, Propriétaire, ou à JAMES YOUNG, Ecr., Spencer Cove, Québec.

St. Léon, 24 mars 1865—167 um

A LOUER

POSSESSION AU PREMIER MAI

Ces DEUX MAISONS de première classe à deux étages en pierre de taille, Nos. 393 et 397, "Triconnel Place," Rue Dorchester, ayant Bains et Privées, et toutes les améliorations modernes, avec Ecuries et Remise à voitures. Si on le requiert, on peut obtenir possession du No. 393 au commencement d'avril.

Loyer à bon marché.

S'adresser à

JOHN ATKINSON,
No. 384, Rue Dorchester.

21 mars—161 j

A LOUER

Une MAISON de première classe, occupée actuellement comme hôtel et admirablement bien disposée pour cet usage, possédant une cour spacieuse en arrière et toutes les dépendances nécessaires à un tel établissement, en face du marché Bonsecours.

S'adresser à

J. TIFFIN & FILS.

11 janvier—103.

VOUTE A LOUER.

Une VOUTE à trois étages et une magnifique CAVE, situées sur la Rue St. Henri, No. 24.

S'adresser à

SAMUEL BIRON,
Coin des Rues St. Joseph et McGill.

9 février—128

A LOUER

1o. UN MAGASIN en BRIQUES à 2 étages, formant le coin sud-oust des Rues Lagauchetière et des Voltigeurs, très-bien situé pour un COMMERCE d'EPICERIES.

2o. TROIS LOGEMENTS y attenants.

S'adresser à

F. X. A. TRUDEL,
No 4, Petite Rue St. Jacques.

14 fév—132

A LOUER.

Une MAISON en BRIQUE à DEUX ETAGES et DEUX LOGEMENTS, située sur la Rue St André.

S'adresser à

N. H. BOURGOUIN, Avocat,
Rue St. Vincent.

17 mars. 159

A Vendre ou a Louer

La GRANDE MAISON sur la Rue Dorchester, la propriété et ci-devant occupée par Ashley Hibbard, Ecr.

Possession au 1er Mai prochain.

Pour les conditions et la permission de visiter les premises, s'adresse à

LAWFORD & NELSON,
Architectes,
Coin de la Place d'Armes et de la Rue Notre-Dame.

8 avril—177 j

A LOUER

(POSSESSION AU PREMIER MAI)

DEUX de ces BONS MAGASINS, Rue St. Paul, vis-à-vis la Pesée du Marché Bonsecours.

S'adresser à

JOHN ATKINSON,
No. 384, Rue Dorchester.

13 avril—181 j

A LOUER

UNE MAISON de première classe à DEUX étages, en pierre de taille, sur la Rue St. Hubert, près du Quarré Viger. Contenant 13 appartements, Bains et Latrines, Fournaises, bon bâtiment en pierre pour Etable, etc., avec un Jardin à Fleurs en arrière et une balustrade en fer devant; maintenant occupée par B. Devlin, Ecr., Avocat. S'adresser à

C. E. BELLE,
42, Petite Rue St. Jacques.

21 avril—187 ci

A L'ANCIENNE PLACE.

STATUAIRE.

35, RUE NOTRE-DAMF 35.

M. CHS. CATELLI, tout en remerciant Messieurs du Clergé en particulier et le public en général, pour l'encouragement qu'il en a reçu, les avertit qu'il vien de recevoir de nouveaux et beaux MODELES de Statues en Plâtre et en Ciment patenté.

Tout ordre sera exécuté avec promptitude et à des prix qui défient la concurrence

5 juillet—122

CHAPEAUX! CHAPEAUX!

On vient de recevoir un grand assortiment de CHAPEAUX du PRINTEMPS dans les derniers goûts,

CHAPEAUX NOIRS OXFORD,
do GRIS do
CASQUETTES en Tweeds, couleurs assorties.

— AUSSI : —

Un fort lot de Chapeaux et Casquettes légèrement endommagés par l'eau, à moitié prix, chez

J. L. MARCOU,
120, Rue Notre-Dame,
Vis-à-vis le Palais de Justice.

23 mars—164

RUBAN ELASTIQUE.

Le soussigné informe les Commerçants de Bottes et Souliers, qu'outre leur fonds ordinaire des articles en CAOUT-CHOUC, la compagnie a engagé un ouvrier compétent d'Angleterre pour veiller à la manufacture d'un

RUBAN ELASTIQUE

d'une qualité supérieure, et comme la compagnie fait elle-même son fil élastique avec les meilleurs matériaux, elle est prête à garantir la supériorité sur celui qui est importé. Les personnes qui ont besoin d'un bon article nouveau peuvent venir examiner celui-ci avant d'acheter ailleurs. On est confiant qu'elles y trouveront leur avantage.

Compagnie Canadienne de Caout Chouc.

FRS. SCHOLES,
Gérant.

Montréal, 27 mars 1865—166

IMPORTANT AU PUBLIC.

Anticipant qu'une incursion sera faite dans quelques jours, non par les incursionnistes de St Alban, mais par leurs amis et le public en général qui, à cette saison de l'année, sont anxieux de s'acheter des Ameublements de Salon, de Salle à Diner, de Chambre et autres, le soussigné les informe qu'il a fait de grandes additions à son Fonds, et ayant mis ces Meubles à 10 pour cent meilleur marché que ses prix ordinaires; cela l'empêche d'avoir recours aux encans pour vendre le surplus de son Fonds. En tenant toujours au Motto : "Ventes rapides et petits profits," son Fonds s'est écoulé dans les saisons mortes de l'année.

Veuillez venir et examiner l'ouvrage et les prix avant d'acheter ailleurs. Les Marchandises sont garanties telles que représentées chez

OWEN McGARVEY,
Entrepôt d'Ameublements en Gros et en Détail, 7, 9 et 11, Rue St. Joseph, seconde porte de la Rue McGill.

12 avril. tm—180

BARREAU DU BAS-CANADA.

Section du District de Montreal.

AVIS

L'Assemblée Semi-Annuelle du Barreau du Bas-Canada, Section du District de Montréal, aura lieu au Palais de Justice de cette ville à la Chambre du Conseil de la dite Section, LUNDI le PREMIER jour du mois de MAI prochain, à TROIS heures de l'après-midi, pour procéder aux Elections Générales des Officiers à être nommés pour l'année courante.

Par ordre,

L. W. SICOTTE,
Secrétaire.

17 avril—183 tzi

Les Vapeurs de la Malle pour la Navigation de l'Ottawa

Commenceront leurs voyages réguliers LUNDI prochain, le 17 courant. Le vapeur *PRINCE OF WALES* laissera Lachine tous les matins (dimanches exceptés) à l'arrivée du convoi de 7 hs. A. M de Montréal. On peut avoir des billets au Bureau, vis-à-vis l'Hôtel Ottawa, Grande Rue St. Jacques, ou à la Gare Bonaventure

17 avril—183 x k

T. MUSSEN

Informe ses pratiques et le public en général qu'il a transporté ses affaires, pour le temps des améliorations que l'on est a faire dans ses premises rue Notre-Dame, aux Nos. 514 et 516, Rue CRAIG, seconde porte ouest de la Côte St. Lambert et de la Grande Rue St. Laurent, où il a toujours un grand assortiment varié de TAPIS, MARCHANDISES SECHES, &c., &c.

Le Département des Marchandises est au second.

1er avril—171 dm k

OMNIBUS POUR LACHINE.

Une LIGNE D'OMNIBUS voyageront TOUS LES JOURS le et après le 17 Avril, entre

MONTREAL & LACHINE

Comme suit :

De Lachine.	De Montréal.
8 00 A. M	1.30 P. M
4.30 P. M.	7.00 P M.

Excepté le Dimanche.—Ce jour-là le premier Omnibus laissera Lachine à 9.00 A. M.

Prix du Passage, - - - 25 cts.
Aller et retour - - - - 40 cts.

Les Places de Départ sont de l'Hôtel Rapin, No 54, Rue St. Joseph, Montréal, et de l'Hôtel Laflamme, à Lachine. Les paquets et les boites pourront être livrés dans aucune partie de Lachine deux fois par jour, 1.30 p. m. et 7.00 p m.

Pour tout paquet au-dessous de 25 livres, 10 cts. Pour toute boite, 15 cts.

Les paquets devront être laissés au Bureau de l'Express de Ville de Chs. Larin, No. 72, Grande Rue St Jacques.

CHS. LARIN ET CIE.,
Propriétaires.

17 avril. ds—183

BAL D'ADIEU.

MME. OWLER tout en offrant ses sincères remerciments pour le patronage libéral qu'elle a reçu durant les dernières dix-sept années, annonce qu'elle donnera son dernier grand Bal d'Adieu, MERCREDI SOIR, le 26 Avril 1865, dans sa Salle de Concert, Rue St. Gabriel. On devra faire application de bonne heure, car le nombre de billets est limité. On peut s'en procurer aux Magasins de Musique chez Riddell, Brown et Dalton et de Mme. Owler, 25, Rue St. Gabriel.

Les Rafraichissements seront fournis par M. FEST, Confiseur.

La dance commencera à 8.30 P. M.

Billets pour Messieurs, $1.25; Billets pour Dames, 75 cts.

ti 187

COMPAGNIE CANADIENNE
POUR LA

Manufacture de Jauge a Vapeur

No. 54. RUE ST. JEAN,
(TROISIÈME PORTE DE LA GRANDE RUE ST. JACQUES.)

La Compagnie ci-dessus informe respectueusement le public qu'elle a ouvert un Bureau à la place ci-dessus et qu'elle est prête à fournir des JAUGES à VAPEUR et VACUUM à meilleur marché que dans tout autre établissement en Canada.

Le soussigné ayant eu une expérience pratique d'andelà de 30 ans dans cette branche d'affaire, et ayant été employé comme Inspecteur de Jauges à Vapeur et Manufacteur sur le Chemin de Fer du Grand Tronc, pour un certain nombre d'années, donne une garantie de la qualité de ces Jauges.

N. B.—Des ordres reçus de toutes les parties du Canada gratuitement par l'Express, et on alloue une avance libérale aux Ingénieurs lorsqu'ils en achètent plusieurs.

JOSHUA LOWE.

22 avril—188 sip

BILLARD.

LE SECOND

GRAND TOURNOI

OUVERT AUX

AMATEURS DE CETTE VILLE,

Aura lieu dans les Salles de Billard du

ST: LAWRENCE HALL,

Mercredi, le 26 Avril,

A 8 HEURES P. M.,

Et se continuera à la même heure jusqu'à ce qu'il soit terminé.

Le vainqueur recevra de M. JOS. DION, le célèbre joueur de Montréal, une QUEUE de prix élégamment finie, et ordonnée spécialement pour cette occasion dans la célèbre Manufacture de MM. PHELAN et COLLENDER, New-York.

M. JOSEPH DION a l'intention de faire un Grand Tournoi de Billard auquel seront invités les deux Canadas. M. Phelan, de New-York, M. Carink, le célèbre joueur français et autres professeurs de grands noms seront présents en cette occasion.

Pour d'autres particularités, voir une future annonce.

21 avril 1865. ci—187

MARCHANDISES DE DEUIL.

MM. LEVEY & MEYERS

Sont maintenant prêts à fournir

TOUT ARTICLE NECESSAIRE

POUR

UN GRAND ET PETIT

DEUIL

SOUS LE

PLUS COURT AVIS.

ON POURRA ALLER VOIR LES DAMES A LEUR RÉSIDENCE.

284 & 286, Rue Notre-Dame.

22 avril—188 us k

AUX MARCHANDS.

On vient d'ouvrir quelques Caisses

D'ORNEMENTS ET GUIPURE,

DERNIERS GOUTS

Pour Manteaux de Dames et Doublures de Robes,

QUI SERONT OFFERTS A BAS PRIX.

J. MEYER & CIE.,
309, RUE ST. PAUL.

21 avril—187 usk

MAISON JACQUES-CARTIER !

A L'ENSEIGNE DU

PAVILLON FRANCAIS

68, RUE NOTRE-DAME,

(Deuxième porte de la Rue Bonsecours, près de chez le Dr. Picault.)

MM DUPUIS ET LABELLE ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils ouvriront le 1er Avril prochain, leur Magasin de Marchandises Seches à l'adresse ci-dessus et qu'ils ont fait l'acquisition d'un des meilleurs Assortiments de Marchandises de Gout et d'Etape, qu'ils vendront à très bas prix.

Les Marchandises seront marquées en chiffres et il ne sera fait qu'un seul prix.

LES MESSIEURS DU CLERGE

trouveront toujours à leur Etablissement un bon Assortiment de Mérinos doubles et simples, Say, Russell Cord, etc., aux conditions les plus libérales.

Les Soussignés auront aussi constamment à leur service un tailleur et une modiste expérimentés, qui exécuteront les commandes qu'on voudra bien leur confier.

N'oubliez pas de faire une visite à la Maison Jacques-Cartier, No. 68, Rue Notre-Dame, au Pavillon Français.

DUPUIS ET LABELLE,

15 mars. tm—157

A. CUSSON,

MARCHAND-EPICIER.

Le magasin du soussigné sera TRANSPORTE du premier Mai prochain de la Place Jacques-Cartier dans la grande bâtisse de l'HOTEL RASCO, en face de l'entrée de l'Hôtel-de-Ville, No. 187, Rue St. Paul.

M CUSSON continuera à fournir à ses pratiques les MEILLEURES EPICERIES du marché.

A. CUSSON.

8 mars—151 dm k

CORPORATION DE MONTREAL.

ARGENT TROUVE !

Une CERTAINE SOMME d'ARGENT a été trouvée dans le Corridor de la STATION CENTRALE de Police, Place Jacques-Cartier, dans le cours du mois de Juillet dernier.

Le propriétaire pourra la recouvrer sur preuve de son droit à icelle, et d'après la description qu'il en donnera

S'adresser à la Station Centrale de Police.

Par ordre,

CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, }
Hôtel-de-Ville, }
Montréal, 21 avril 1865. } ti187

VENTE PAR LE SHERIF.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les terres et tènements ci-dessous mentionnés seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas. Toutes personnes ayant à exercer, à cet égard, des réclamations que le Régistrateur n'est pas tenu de mentionner dans son certificat en vertu du Chapitre trente-six des Statuts Refondus pour le Bas-Canada sont par le présent requises de les faire connaître suivant la Loi Toutes Oppositions afin de conserver pourront être filées dans aucun temps, dans les deux Jours qui suiveront le rapport du dit Bref.

ALIAS VENDITIONI EXPONAS
DISTRICT DE MONTREAL.

Montréal, à savoir. } LOUIS WILFRID SICOT-
No. 1160. } TE, des Cité et District de Montréal, Ecuyer, Avocat, demandeur; contre les Terres et Tènements d'AUGUSTIN GAGNON, de St. Bruno, dans le District de Montréal, cultivateur, défendeur.

Les dites terres et tènements mentionnées et décrites en la Cédule annexée au dit Bref marqué A, comme suit, savoir :

2.—UN LOT DE TERRE sis et situé en la dite Paroisse de St. Bruno, de la contenance d'un arpent et quatre perches de front sur une profondeur de dix arpents, plus ou moins, sans garantie de mesure précise; borné en front par le chemin de la Reine, en arrière partie par Joseph Jetté et partie par le Seigneur Bruno, d'un côté par Elie Petit dit Lalumière, et d'autre côté partie par Joseph Brouillard et partie par le terrain ci-devant appartenant au dit Défendeur—sans bâtisses dessus construites.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de St. Bruno, LUNDI, le PREMIER jour de MAI prochain, à ONZE heures de l'avant-midi. Le dit Bref rapportable le neuvième jour de mai prochain

T. BOUTHILLIER,
Shérif.

Bureau du Shérif, } 182
Montréal, 13 avril 1865. }

A VENDRE

LE MOULIN DE LAPRAIRIE.

CE MAGNIFIQUE MOULIN A FARINE, situé sur le bord du fleuve St. Laurent, construit en pierre, sera vendu au Palais-de-Justice, y compris les écluses et le pouvoir d'eau, le 25 JUIN 1865 pour argent comptant.

7 avril—176 lk A

AVIS

Toutes personnes endettées à la Succession de feu l'Honorable SAMUEL GALE, en son vivant de Montréal, sont priées de faire un paiement immédiat de leurs dettes, et toutes personnes ayant des réclamations contre la dite Succession de les transmettre, avec pièces authentiques, aux Soussignés, les exécuteurs de ses dernières volontés, au Bureau de M. JAMES LOGAN, 11, Petite Rue St. Jacques, Montréal.

JAMES LOGAN, } Exécuteurs.
G. H. FROTHINGHAM. }

Montréal, 21 avril 1865. ti c—187

CORPORATION DE MONTREAL.

Vente des Etaux de Bouchers, etc

Le BAIL DES ETAUX et MAGASINS des MARCHES BONSECOURS, STE. ANNE, ST. LAURENT, PAPINEAU, ST. ANTOINE et ST. GABRIEL, pour UNE ANNEE, à compter du PREMIER JOUR de MAI prochain, sera VENDU à l'ENCAN PUBLIC, sur les dits Marchés, dans l'ordre qui suit, savoir :

Jeudi, le 27 Avril courant,

Les ETAUX et MAGASINS du MARCHE BONSECOURS, à DIX heures A. M.

Et les EUAUX et MAGASINS du MARCHE STE. ANNE, à DEUX heures P. M.

Vendredi, le 28 Avril courant,

Les ETAUX et MAGASINS du MARCHE ST. LAURENT, à DIX heures A. M,

Et les ETAUX et MAGASINS du MARCHE PAPINEAU, à DEUX heures P. M.

Samedi, le 29 Avril courant,

Les ETAUX et MAGASINS du MARCHE ST. ANTOINE, à DIX heures A. M.

Et les ETAUX et MAGASINS du MARCHE ST. GABRIEL, à DEUX heures P. M.

On ne recevra pas d'enchère de la part des personnes qui sont arriérées dans le paiement du loyer de leurs Etaux et Magasins.

N.B.—On fera connaître les autres conditions à l'époque de la vente.

Par ordre,

CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, }
Hôtel-de-Ville, }
Montréal, 21 avril 1865. } 187—ti

EMPIRE BRITANNIQUE.

II.

(*Suite et fin de cet article.*)

Première moitié du dix-huitième siècle.

La première partie du dix-huitième siècle est pour l'Angleterre une époque de transition, de pacification et presque d'assoupissement. Les grandes luttes politiques et religieuses se sont, par degrés, affaiblies. Le trône, disputé deux fois les armes à la main, une première fois en 1715, une seconde en 1745, cesse enfin d'être contesté. Les esprits ne sont enflammés, ni par des écrits incendiaires, ni par les torches de l'éloquence quand les Parlements sont secrets; en même temps, les représentants de communes, adoucis par les faveurs et les largesses de Walpole, suffisent à la marche sans éclat, mais non pas sans habileté de ce ministre qui rougissait peu de faire de l'ordre et du progrès avec une corruption mesquine et pourtant suffisante.

A cette époque, on ne fonde pas de colonies très remarquables. L'exploitation des Indes orientales reste l'affaire privée d'une Compagnie qui n'aspire encore à d'autres succès qu'à s'assurer de plantureux dividendes. Les plantations d'Amérique vivent de leur propre force et sont encore très peu populeuses; vers l'équateur, elles recueillent les bénéfices de la traite des noirs, activement, effrontément, pratiquée par Bristol et Liverpool. Dans les colonies les plus septentrionales, ce sont les anciens proscrits des guerres civiles qui font prospérer cette Nouvelle-Angleterre, qui doit un jour donner à la métropole de si terribles témoignages d'une prospérité modeste encore avant 1750.

La nation même semble dormir au milieu de son bien-être modéré et ne pas soupçonner qu'elle puisse y produire aucun grand changement par les progrès qui sont à faire dans l'agriculture, dans les arts manufacturiers et dans les applications de la science à la prospérité du genre humain.

Nous allons présenter une mesure modeste et significative de cette situation encore très-rapprochée d'un état stationnaire entre les années 1700 et 1750. La population s'accroît, mais avec une excessive lenteur, et voici quel est, pour ces cinquante années, l'indice du peuplement annuel; en écartant par la pensée toute cause perturbatrice et transitoire, chaque année, par 100,000 âmes, il suffit d'ajouter seulement 352 individus. C'est bien peu sans doute, et pourtant c'est, comme nous allons le démontrer, l'expression d'un progrès considérable depuis les premiers temps où le peuple anglais est sorti de la barbarie.

Si, comme on est en droit de l'admettre, la population de l'Angleterre, au commencement de notre ère, n'excédait pas un million d'individus, prenons ce chiffre pour point de départ, afin d'arriver en 1700 au nombre rigoureusement calculé par le savant et scrupuleux M. Finlaison.

Le célèbre historien David Hume, s'est beaucoup occupé de questions relatives à l'économie sociale; il estimait qu'en 1066, à l'époque où Guillaume de Normandie conquérait l'Angleterre, la population n'était que le tiers de celle qui correspondait à l'époque où paraissait son *Histoire d'Angleterre.* D'après cet indice, nous pouvons présenter le tableau suivant :

Accroissement annuel par 100,000 habitants.

Depuis l'an 1er de l'ère chrétienne jusqu'en 1066	65
Depuis 1066 (la conquête) jusqu'en 1700	174
Depuis 1700 jusqu'en 1750	352

Ainsi, dans l'hypothèse la plus favorable adoptée par David Hume, le peuplement de l'Angleterre qui nous semble si lent de 1700 à 1750, est pourtant plus que double de celui des six siècles écoulés depuis la conquête par les Normands jusqu'au commencement de l'époque où les Anglais aiment à placer l'origine de tous leurs progrès politiques, sociaux et même économiques.

Après avoir fixé nos idées sur l'avancement obtenu dans la première moitié du dix-septième siècle, passons à la seconde moitié.

Seconde moitie du dix-septième siècle.

Tout change, tout s'agrandit; une impulsion nouvelle, invisible, où le pouvoir n'est pour rien, où tout part des citoyens, vient animer l'Angleterre.

A ces nobles seigneurs de campagne, à ces *country gentlemen*, qui ne songeaient qu'à charmer, ou, si l'on veut, *à tuer* le temps, à dépenser leur vie entre la chasse, la bonne chère et l'abus incessant de la boisson, voici de grands possesseurs de terre, réveillés par l'appel des agronomes; il ne faut plus abandonner le sol à la routine séculaire de laboureurs ignorants; on peut consacrer plus de travail à la même étendue de territoire, et surtout plus de travail intelligent; on peut mieux semer, mieux cultiver, mieux récolter, et changer le genre des cultures pour tirer tour à tour de la terre, à diverses profondeurs, une végétation qui demande des principes divers ou renouvelés; on peut employer des instruments de labour plus puissants et qui deviendront une seconde force motrice; on peut perfectionner les mécanismes qui remplacent les bras de l'homme pour battre, pour vanner, pour moudre et bluter les céréales.

Voici l'impulsion donné par un petit cultivateur Bakewell, qui naît en 1724, et n'a que vingt-six ans au milieu du siècle, entreprend de changer l'alimentation, le croisement et presque la nature des animaux domestiques Il parvient à perfectionner les races qui sont pour l'agriculture une source de travail et de production, les chevaux, les bœufs, les moutons; à créer des variétés persistantes qui l'emportent, les unes par la vitesse ou la force qu'elles prêtent à l'homme, les autres par la matière qu'elles fournissent à notre alimentation; certaines variétés, et ce ne sont pas les moins importantes, excelleront par l'abondance ou la finesse, ou le soyeux et la longueur, ou le poids des toisons.

Tandis que l'agriculture britannique avance à si grands pas dans l'acroissement et l'amélioration, et qu'elle fait éprouver au peuple une abondance qu'il n'avait jamais connue, d'autres arts viennent au secours de la société.

Charger de recommander pour des étudiants le petit modèle d'une machine à vapeur, d'après le système imparfait de Newcomen, l'horloger Watt sent s'éveiller son génie. Que pourrait-on faire pour transformer cette machine et perfectionner successivement chacun de ses organes? La vapeur même, qui donne une âme au mécanisme, comment agit-elle? et quelles lois fixent sa mesure; ces lois, ils les devine, il les présuppose, il en a l'instinct, et, c'est un trait de son génie; il ne lui suffit pas de les deviner, il les calcule et les démontre.

L'entreprenant, l'opulent, la sagace Boulton ouvre à J. Watt ses grands ateliers à la porte de Birmingham; les deux associés incomparables proposent la force de leurs machines à vapeur à tous les chefs d'industrie, à tous les ateliers qui couvrent le sol. Ce n'est point assez; ils la proposent aux possesseurs de toutes les mines de houille, de métaux utiles et même de sel gemme; avec leur admirable moteur, on va s'emparer des couches profondes où les machines antérieures étaient insuffisantes pour épuiser les eaux de filtration et pour élever de si bas les produits. Voilà par degrés les richesses minérales extraites en quantités toujours croissantes, à des couches toujours plus basses. C'en est fait, on obtient la houille à des prix contre lesquels les bois ne peuvent pas soutenir la concurrence; les forêts sont par degrés abattues, elles disparaissent pour faire place à des prairies, à des guérets. Dans les constructions civiles, militaires et navales, par degrés toujours croissants, le fer, l'acier, le cuivre, remplacent le bois avec un rare avantage.

De tels progrès ne sont pas l'œuvre d'un jour, ils se multiplient et s'agrandissent; ils se succèdent déjà depuis plus de cent ans, et nous ne pouvons pas en manquer le dernier terme.

Autre merveille des arts; un perruquier ambitieux rêve nuit et jour à des mécanismes automates pour tenir lieu du doigt délicat de la fileuse. C'est le coton, ce produit qu'alors l'Inde presque seule fournissait à l'Europe, c'est le coton qu'il parvient à filer avec des rangées de fuseaux d'acier disposés tous en ligne droite et parallèles les uns aux autres; tournant tous ensemble et avec une même vitesse; ils sont d'abord assujettis à se mouvoir, portés sur des châssis immobiles; plus tard, ils sont disposés sur des charriots mobiles, et ces charriots sont animés d'un mouvement de va-et-vient *sur de petits chemins de fer*, les premiers qu'on imagine en Angleterre.

La manufacture textile, telle qu'Arwright l'a comprise et réalisée, est pour ainsi dire une armée de fuseaux marchant en colonne, par pelotons parallèles; la force moyenne de cette manufacture est aujourd'hui de 17,000 lances mécaniques dirigés par une légion d'hommes, de femmes et d'enfants disciplinés, secondés par un escadron de chevaux de vapeur; ceux-ci fournissant la force physique et l'espèce humaine fournissant l'intelligence.

Voilà quelques-unes des innovations commencées au dix-huitième siècle, et que nous montrerons bientôt dans leur développement au dix-neuvième.

Maintenant, nous pouvons voir tant de progrès traduits par l'augmentation de l'indice du peuplement par deux siècles consécutifs.

1o. Demi-siècle, 1700 à 1750, progrès insensibles par 100,000 habitants, indice du peuplement, 352;

2o. Demi-siècle, 1750 à 1800, avec tous les progrès modernes du dix-huitième siècle; indice de la population, 842.

Nous allons maintenant aborder le dix-neuvième siècle, où le peuplement et la puissance britanniques nous offrent les plus grands progrès.

BARON CH. DUPIN,
Sénateur,
Ancien inspecteur-général du génie maritime.

(A CONTINUER.)

PARLEMENT ANGLAIS.

CHAMBRE DES COMMUNES.—Séance du 31 mars.

Le Pape en Angleterre.

M. Newdegate demande au premier ministre si son attention s'est portée sur les récents débats du Sénat français, sur le discours du cardinal de Bonnechose et sur certains articles de la presse française, notamment le *Journal des Débats* (Rires moqueurs dans l'assemblée.) L'orateur pense qu'on peut conclure de tout ce qui a été dit et écrit en France, que le Pape pourrait bien venir résider dans le Royaume-Uni.

L'orateur demande ensuite au premier ministre si le gouvernement trouve qu'il puisse être permis au Pape de venir résider en Angleterre. (On rit.)

Lord Palmerston. En ce qui regarde la première question de l'honorable gentleman, je dois avouer que j'ai, chaque jour, tant de choses à lire, tant à écrire, tant de personnes à voir, qu'il m'est impossible, comme peuvent le faire d'autres personnes, de suivre les débats des assemblées étrangères et les articles de la presse étrangère; mon attention n'a été dirigée sur le discours auquel l'honorable gentleman fait allusion, qu'aujourd'hui même. Oui, j'y ai pensé en voiture au moment où je me rendais à la Chambre. (On rit.)

Quant à l'article des *Débats*, je n'en ai pas lu une ligne. Tout ce que je puis dire, c'est que la question posée par l'honorable gentleman anticipe sur l'avenir et implique une décision sur des évènements futurs qui sont aujourd'hui dans le doute le plus absolu.

L'honorable gentleman présume qu'à l'expiration des 2 années fixées par la convention du 15 septembre, le Pape sera forcé de quitter Rome. Il se peut que cela soit; mais il se peut aussi que cela ne soit pas.

Pour répondre à la seconde question de l'orateur, je dirai que le gouvernement de Sa Majesté, et, je puis ajouter, tout le monde dans cette Chambre, a un grand respect pour la personne du Pape, qui est à la tête d'une grande communauté de chrétiens, qui est le chef de la catholicité; nous serions heureux de témoigner d'une façon convenable les sentiments respectueux que nous éprouvons; mais quant à la question de donner asile au Pape, il y a tant d'objections qui frappent de chacun, qu'il m'est permis de dire que ce serait un solécisme, ou plutôt un anarchronisme politique.

Cependant, il y a un an et demi, M. Russell (les documents qui ont été déposés sur le bureau sont encore présents au souvenir de tout le monde) qui ne représentait pas officiellement le gouvernement britannique à Rome, déclara que si les circonstances forçaient le Pape à quitter l'Italie, et que si le Pape jugeait à propos de résider dans l'île de Malte, on serait heureux de l'entourer des soins les plus respectueux et de mettre à sa disposition une résidence convenable.

Telle est ma réponse aux questions de l'honorable gentleman. (Applaudissements.)

PRETENDUE PESTE DE RUSSIE.

Chaque année, dans la Russie d'Europe, et surtout dans la Sibérie, le retour du printemps ramène une épidémie de typhus. Le typhus est une maladie voisine de la fièvre typhoide grave, mais non contagieuse, et qui apparait fatalement partout où il y a accumulation d'individus vivant dans un espace trop étroit pour le libre jeu de la respiration et des autres fonctions de l'organisme.

Dans les froides régions de la Russie et de la Sibérie, en hiver, les familles se renferment dans de misérable huttes avec le bétail, pour se tenir chauds tous ensemble. Le typhus du printemps n'est que le résultat de cet encombrement d'êtres vivants,—bêtes et gens,—pendant la saison des neiges.

Cette année, les rigueurs excessives de l'hiver et sa longue durée ont eu pour conséquence naturelle une épidémie plus étendue et peut-être plus meurtrière que de coutume: telle parait être la seule origine de tous ces bruits sinistres dont les feuilles publiques se sont faites l'écho. Les plus étonnés seront les habitants de Saint-Pétersbourg, habitués au retour pérodique de la maladie, avec une intensité variable, selon les années.

Il y a quelque trois semaines, à l'Académie de Médecine, M. Velpeau, justement préoccupé de l'émotion publique à Paris et autres villes de France, a interpellé le bureau sur ce qu'il pouvait avoir appris.

Quoique ces bruits de peste ne soient pas aussi alarmants qu'ils l'ont paru d'abord, je ne puis cependant m'empêcher de suggérer aux autorités municipales de Montréal et autres villes du Canada l'opportunité, je dirai plus, la nécessité d'établir un bureau permanent d'hygiène publique, afin de faire disparaître autant que possible les encombremonts de monde qui existent dans les maisons des quartiers pauvres de nos cités et mêmes des grands villages: que de fois nous avons vu, cet hiver, trois ou quatre familles logées dans un réduit à peine assez spacieux pour contenir deux personnes; point de système de ventilation: les appartements sont hermétiquement fermés, l'air extérieur en est exclu; pour conséquence on a un atmosphère vicié, délétère qui, si jusqu'à présent, n'a produit que des scrofules et autres dégénérescences, finira trop tôt par nous amener des épidémies semblables à celles de Russie.

L'air pur et en suffisante quantité est le principe de la santé et le remède à bien des maladies; l'air vicié est le principe de la plupart des dégénérescences de l'espèce humaine, et l'origine de presque toutes les maladies.

Notre climat est un des plus salubres de l'univers; nous devons donc, pour conserver à notre population, la force physique et la virilité qu'avaient nos ancêtres, alors qu'il n'y avait point d'agglomérations si considérables d'hommes, nous devons, dis-je, construire nos habitations, nos écoles, nos prisons, etc., selon les règles d'une hygiène bien entendue. De plus longs détails sur un sujet si vaste et si fécond seraient certainement utiles; mais ils ne peuvent trouver place dans les colonnes d'une feuille publique.

Qu'il nous suffise donc d'en mentionner le sujet pour attirer l'attention du public, et des personnes préposées au perfectionnement du bien-être physique et moral de la société.

DR. G. S. DEBONALD.

22 avril

La Minerve.

LUNDI MATIN, 24 AVRIL, 1865.

DEPECHES SPECIALES A *LA MINERVE.*

RECONNAISSANCE DE BELLIGERANTS.

Québec, 22 avril.

Le gouvernement vient de recevoir une dépêche de l'Hon. M. Cardwell, lui enjoignant de reconnaitre le pavillon provisoire des duchés de Schleswig, Holstein et Lauenberg.

Québec, 22 avril.

Le Parlement canadien est prorogé pour la forme au premier juin prochain.

NOMINATIONS.—Il a plu à Son Excellence de nommer les messieurs suivants Juges de Paix :

Pierre Fortin, écr., M.D., pour les districts de Québec, de Rimouski et Saguenay, et Adolphe Lamy, écr., de St. Sévère, pour le district de Trois-Rivières.

MOUVEMENTS DE VOLONTAIRES SUR LA FRONTIERE.—Vous verrez par le dernier ordre général de milice ci-dessous, que les compagnies actuellement sur la frontière sont rappelées et qu'ordre est donné à trois nouveaux bataillons de les remplacer. Ces derniers sont composés de 21 compagnies. J'ai pu me procurer la destination des compagnies du Bas-Canada. Les compagnies du major Massue des capitaines, Robinson, Rogers, Vohl, Dumlin, Barnard et Nadeau, doivent se mettre en route le 26, et celles des capitaines Ouimet et Haynard, le 27.

Premier Bataillon (ou *de l'Ouest*) *Administratif*

COMPAGNIES.

No. 1, Capt. L. B. Dumlin, du 8me Bataillon, "Carabiniers de Stadacona," Québec. DESTINATION : Windsor.

No. 2, Capt. R. S. Service, Carabiniers Stratford.

No. 3, Lt.-Col. G. K. Chisholm, Carabiniers, Oakville.

No. 4, Lt.-Col. D. M. Grant, Carabiniers, Ottawa.

No. 5, Capt. C. F. Goodhue, Carabiniers, London.

No. 6, Capt. L. P. Vohl, du 9me Bat., "Voltigeurs de Québec." DESTINATION : Sandwich.

No. 7, Major L. H. Massue, Infanterie, Varennes. DESTINATION : Amherstburg.

Pour être Lieut.-Colonel : — Lt.-Col. T. J. Reeve, 8me Bataillon, "Carabiniers de Stadacona" Québec.

Deuxième Bataillon (ou *du Centre*) *Administratif.*

No. 1, Major R. A Becket, du 15me Bat., Infanterie, Belleville.

No. 2, Capt. S. Rogers, du 11me Bat., Infanterie, Argenteuil. DESTINATION : Niagara.

No. 3, Capt. R. Howden, Infanterie, Millbrook.

No. 4, Capt. H. L. Robinson, Infanterie, Waterloo, B.-C. DESTINATION : Niagara.

No. 5, Capt. W. Hayward, Infanterie, Rivière-du-Loup. Do Niagara.

No. 6, Capt. E. Barnard, Carabiniers, Trois-Rivières. Do Niagara.

No. 7, Capt. J. Nadeau, du 17me Bataillon, Infanterie, Lévis. Do Niagara.

Pour être Lieut.-Colonel : — Lt.-Col. A. Booker, 13me Bataillon, Infanterie Volontaire, Hamilton.

Pour être Major : — Lieut.-Col. A. A. Campbell, 15me Bataillon, Infanterie Volontaire, Belleville.

Pour être Adjudant avec le grade de Lieutenant :—Capt. H. E. Irving, 13me Bataillon, Infanterie Volontaire, Hamilton.

Troisième Bataillon (*on de l'Est*) *Administratif.*

No. 1, Capt. G. W. Musson, } du 10e Bat.,
No. 2, Capt. Ridout. } Royal, Toronto.

No. 3, Major S T. Cattley, du 13me Bataillon, Infanterie, Hamilton.

No. 4, Capt. Edward Thompson, du 19me Bat., Infanterie, Ste. Catherine.

No. 5, Capt. C. Ouimet, Carabiniers, Ste. Thérèse. DESTINATION : Lacolle.

No. 6, Major T. Bog, du 16me Bataillon, Infanterie, Picton.

No. 7, Capt. D. Smith, Infanteririe, Chatham.

Pour être Lieutenant-Colonel : — Lt.-Col. J. G. Blanchet, 17me Bataillon, Infanterie, Lévis.

MILICE VOLONTAIRE.—Carabiniers de Ste. Thérèse :

Pour être lieutenant : Olivier Desjardins, vice Gaudette, résigné.

Pour être enseigne : Cléophas Regimbal, vice Ouimet, résigné.

Infanterie du Collége Nicolet.—Pour être Capitaine : G. Désilet, vice Rouleau, résigné.

Le Canada a suivi avec le plus grand intérêt, et pour cause, le mouvement de la guerre aux Etats-Unis ; notre commerce en a éprouvé les effets d'une manière aussi sensible que celui de New-York ou de Chicago. Les fluctuations continues des valeurs en circulation ont eu leur contrecoup ici, et les effets désastreux en ont été peut-être plus apparents parce que le métal et le papier se trouvaient plus fréquemment et plus immédiatement en contact. Maintenant que la paix, depuis si longtemps désirée, parait à la veille de passer dans l'ordre des faits, il va en résulter pour le commerce et la spéculation, des combinaisons dont les plus habiles ne peuvent prévoir tous les détails, et qui outrepasseront peut-être celles dont le monde financier est témoin depuis quatre ans. On serait dans une bien grande erreur si on croyait que la paix va de suite rétablir l'ordre dans le commerce, que le métal et le papier vont de suite prendre une valeur égale, que les manufactures et l'agriculture ne tarderont pas à reprendre leur essor. Et c'est un bonheur qu'il en soit ainsi. Ces résultats devront se produire sans doute, mais il faut qu'ils soient l'œuvre du temps ; il faut qu'ils s'opèrent lentement et sans secousse.

Tout le papier en circulation devra être retiré, mais comment pourrait-il l'être immédiatement quand il s'élève au chiffre du numéraire en circulation dans tout le pays ? Puis, combien de fortunes aujourd'hui, dans la spéculation ou le commerce, ont leur principal appui sur le papier monnaie ou sur la différence entre le papier et le métal ? Que cette différence disparaisse, et les banqueroutes se succèdent avec une effrayante rapidité.

A mesure que les émissions de papier-monnaie ayant cours légal ont augmenté, il s'en est suivi une augmentation dans le prix de tous les objets de commerce ; le moindre changement dans le prix de l'or doit avoir le même effet sur tous les articles, et l'équilibre entre la vente et les achats se trouve rompu, et dans ce chaos de nouveaux intérêts et de nouvelles quotations, où tout est indécis et où les conventions se font à l'aventure, la fortune est au plus chanceux plutôt qu'au plus prudent.

Ce qui est le plus à craindre dans une pareille débacle, c'est la panique des intéressés. Comme dans un incendie, nous voyons toutes les personnes se presser en même temps contre la porte, et obstruer complètement la circulation jusqu'à mourir d'asphyxie par obstination, de même dans une crise commerciale, tous les intéressés s'effraient au premier indice de changements, et par leur précipitation, ils empirent considérablement la situation qu'un peu de prudence parfois leur aurait permis d'éviter peut-être ou du moins d'en amoindrir les effets. Mais enfin, l'homme est ainsi fait, et ni les conseils les plus sages ni les théories les mieux prouvées ne feront jamais rien sur la masse, tant que chaque individu qui en forme partie croira voir dans la situation qu'on lui dit de regarder sans s'effrayer, un danger pour ses intérêts particuliers.

Il est certain que dans la panique qui s'annonce, chacun va tacher de réaliser ses biens à tout prix et le plus tôt possible. La baisse subite qui va en être la conséquence aura bientôt pour effet de nouveaux achats qui amèneront une hausse nouvelle, et les oscillations se suivront ainsi jusqu'à ce que la confiance soit parfaitement rétablie.

Une autre cause de désordre industriel se trouve dans le grand nombre d'ouvriers qui, depuis quatre ans, ont donné tout leur travail au soutien de la guerre, soit pour la construction des vaisseaux et des fortifications, soit pour la fabrique d'armes et de munitions. La guerre finissant, ils se trouvent rejetés sur pavé. Il leur faudra se pourvoir ailleurs et faire, dans les autres industries, une concurrence qui n'offrira que des désavantages à toute la classe ouvrière. Nous apprenions l'autre jour qu'un grand nombre de canadiens, attirés par l'espérance de voir bientôt terminer la guerre, et croyant que l'industrie allait en recevoir un puissant essor, sont allés offrir leurs services de l'autre côté des lignes. Mais ils ont été bien trompés dans leur espoir, et la demande est si peu en rapport avec l'offre qu'ils ont dû revenir immédiatement. La disette de travailleurs se fait pourtant sentir dans certaines branches du travail, et notamment dans l'agriculture, mais ce n'est pas de ce côté que se tournent le plus souvent ceux qui veulent réaliser le plus promptement possible des bénéfices considérables.

Il y a entre les mains des contracteurs et des autres créanciers du gouvernement une grande quantité de billets qui jusqu'à présent ont circulé de mains en mains absolument comme le papier-monnaie. Maintenant que la guerre est finie et qu'une nouvelle crise commence, la crise financière, tous ces billets vont être en même temps présentés au gouvernement pour être échangés contre des espèces. Le gouvernement qui est loin d'avoir dans ses caisses du métal en quantité suffisante pour suffire à toutes ces demandes, va être obligé de recourir à de nouveaux emprunts, ou de payer en papier dont la quantité en circulation se trouvera ainsi maintenue à peu près au même niveau. Ces emprunts soulageront d'autant moins la dette du pays qu'ils sont contractés aux conditions les plus onéreuses : le gouvernement donne ses billets à 50 p. c. d'escompte et s'oblige de rembourser en or, et avec un intérêt très-élevé.

La dette américaine est actuellement d'environ $200 par chaque homme, femme et enfant qui habite les Etats fédéraux. Ce qui fait un intérêt de $8 à $10 par chaque habitant. Le capital de cette dette ne sera jamais payé, et le gouvernement américain sera obligé de faire comme ceux d'Europe, de la consolider et de se contenter d'en payer les intérêts. Ce sera un des résultats les plus sensibles de la guerre, et dont les effets se feront le plus longtemps sentir.

S'il n'embrasse pas cette alternative, il ne restera au gouvernement qu'à répudier ses obligations. Car on ne peut supposer que les journaux fédéraux soient sérieux quand ils songent à la possibilité de faire rembourser à la fois par le peuple tout le montant de la dette nationale. Puis les singulières théories économiques émises dans le message présidentiel de l'automne dernière n'ont trouvé que peu d'adeptes, et quoique la plus grande partie de cette dette soit due à des capitalistes américains, elle n'en est pas moins due par tous les habitants et elle n'en serait pas moins difficile à payer.

Il y a beaucoup d'autres sujets dignes d'études dans la position actuelle des Etats-Unis, et qui peuvent servir d'enseignements pour les autres pays. M. Chase et après lui M. Fessenden, ont fait beaucoup d'expériences financières et économiques dont très-peu ont réussi, parce qu'elles péchaient presque toutes par leur principe même : on a voulu régler le cours de la richesse d'une manière officielle, on a voulu la créer en quelque sorte ; mais les résultats ont clairement démontré la vérité de cette règle économique : que la richesse d'un pays ne consiste que dans sa production et est en raison de son travail bien appliqué.

Dernièrement, nous avons cru devoir relever l'atroce accusation portée par le *Pays* contre une portion de la ville de Montréal, à propos de l'assassinat. Nous ne nous attendions pas à une riposte si dénuée de dignité. En premier lieu, qu'il soit bien compris que le *Pays* parlait d'une *certaine classe* de la population de Montréal. Naturellement, toute la communauté prenait sa responsabilité de l'indigne conduite, tenue par une des classes qui la composent. Le discrédit tombait sur toute la ville. C'est pourquoi nous avons cru venger l'honneur de nos concitoyens, en niant l'accusation du *Pays.* Nous regrettons d'être réduits à l'emploi de termes sévères à l'égard de notre confrère, mais nous ne savons de quel mot qualifier l'espèce d'argument dont il prétend appuyer sa thèse. Nous avons toujours tenu pour vil celui qui, dans une lutte franche et loyale, oublie les lois de l'honneur et frappe en traitre. Dans une polémique surtout, la raison universelle a de tous temps stigmatisé le lâche qui viole les secrets de la vie privée pour soutenir une discussion publique, et convertir en personnalités une question de principes et de faits généraux. Qu'arriverait-il, si le sentiment du respect et des premières convenances ne nous apprenait pas à regarder le cercle des occupations particulières d'un individu comme un sanctuaire impénétrable ? Que deviendrait par exemple le journalisme, s'il était permis à chaque rédacteur d'envoyer une meute d'espions aux trousses d'un confrère et de livrer le lendemain à la publicité et au mépris telles indignités commises la veille ? Sans nous flatter, nous serions sûrs d'y gagner à cette lutte. Mais l'honneur a des lois expresses et la bassesse a toujours été le caractère d'une de ces graves indiscrétions qui ne respectent pas ce que la conscience publique ordonne de respecter. Le *Pays* est pour le moment dans cette fausse position. Il convertit en personnalités un fait général ; cette *classe* de la population, ce n'est plus que quelques individus, et plus particulièrement, un de nos sous-rédacteurs. Hâtons-nous d'abord de qualifier comme elle le mérite l'impardonnable légèreté que le *Pays* attribue à l'un de nos employés, s'il y a autant de faute que le dit notre confrère. Nous ne voulons pas que la rédaction responsable souffre de cet acte d'un subalterne, dont les devoirs sont bien tracés et qui, comme le sait le rédacteur du *Pays*, ne doit avoir aucune influence quelconque dans la conduite du journal. Mais que veut le *Pays* conclure ? Est-ce que cette *classe* coupable ne se compose que des trois ou quatre auxquels il fait allusion ? Faut-il que quelques jeunes gens, sans la position et le caractère propre du citoyen, fassent mériter à tous les citoyens l'injure que leur a lancée le *Pays.*

Au reste, le *Pays*, en rapportant cet acte, fait preuve d'une mauvaise foi impardonnable. Il n'est pas étonnant que des amis du plaisir fassent quelques concessions à la légèreté et s'amusent aux dépens d'un ami, nordiste renforcé. Voici les faits déguisés par le *Pays.* Cinq ou six connaissances se rencontrent autour d'une table à diner. Les uns sympathisent d'habitude avec le Sud ; les autres sont les amis du *Pays* et prêchent ordinairement d'assez bonne grâce pour le Nord. Eh bien, les paroles auxquelles notre confrère fait allusion sont prononcées par un de ces derniers. C'est qu'il s'agissait tout simplement de taquiner quelqu'un d'entr'eux réellement affligé, comme nordiste, de la mort de Lincoln. Que la plaisanterie fut très-inconvenante, nous l'accordons ; mais qu'on y voie une *joie féroce*, comme dit notre confrère, c'est par trop faux. Nous même, nous avons plus tard entendu ces mêmes jeunes gens flétrir l'assassinat en termes énergiques. Le rédacteur du *Pays*, comme tout autre, doit entendre la plaisanterie ; nous attirons son attention sur les explications que nous donnons et dont nous garantissons l'exactitude ; nous le prierions au besoin de rétablir les faits.

Nous dirons en même temps à notre confrère que nous ne voulons pas provoquer de nouvelles personnalités en le défiant de citer d'autres noms. Quant à nous, nous ne connaissons aucun citoyen dont le cœur féroce se soit réjoui de l'assassinat ; mais il peut se faire que notre confrère croie pouvoir en signaler d'autres, comme il l'a fait dans son dernier numéro. Ces accusations ne sont pas sérieuses ; mais elles sont toujours désagréables pour ceux que l'on met inconsidérément en scène.

Nous ne ferons pas à notre confrère l'injure de croire qu'il a pris l'émission d'une opinion politique pour l'expression d'un sentiment du cœur. La première nouvelle de l'assassinat a révolté tous les esprits ; mais au même moment où l'acte du meurtrier devenait crime, la mort du Président devenait fait politique. Les citoyens, après avoir stigmatisé le crime, ont immédiatement envisagé le côté politique de cet événement. On comprend qu'ici il y a abstraction de l'assassinat. Le fait existe ; il ne s'agit pas de savoir la manière dont il existe. Est-ce qu'alors la pensée d'un homme sérieux ne se porte pas aussitôt sur les conséquences de ce fait ? Et, en saine politique, ne peut-on pas poser la question : Cette mort est-elle un bienfait ou une calamité pour le Sud ? La question ainsi établie a été, en effet, commentée de toutes les manières. Les amis du Sud s'en sont fortement préoccupés. Pour nous, nous avons prétendu que cette mort, dans les circonstances actuelles, était un vrai malheur ; mais d'autres sudistes y ont vu l'avantage de la confédération. Voilà l'opinion qu'ils ont pu exprimer. C'est la question des résultats qu'ils débattaient ; la question de sentiment n'a pas rencontré une seule divergence d'opinion. Nous ne croyons pas, en conséquence, que notre confrère, ait le droit d'accuser de *joie féroce une certaine classe de la population.*

ASSOCIATION DE DRILL.

Samedi soir, les membres de l'association ont fait l'exercice devant lord Alexander Russell, qui leur a décerné les éloges les plus flatteurs. Lord Russell a exprimé son regret d'être obligé de partir jeudi avec son régiment pour Québec, promettant à l'association de s'occuper d'elle, de lui procurer toutes les facilités possibles et de lui assurer une organisation efficace. Il a donné à entendre que les membres n'auraient besoin que d'une semaine ou deux d'école militaire, pour obtenir le 1er et second certificats.

Le terme de la cour criminelle qui s'est terminé jeudi dernier a duré près d'un mois, étant commencé le 24 mars. Son Honneur le juge Mondelet a présidé toutes les séances, durant lesquelles il a fait preuve une fois de plus, de l'esprit de travail et de justice, et des profondes connaissances légales que le banc judiciaire se plait à reconnaitre en lui. La variété et l'importance des causes soumises à son appréciation, et dont il avait à présider l'instruction, nécessitaient de sa part un travail incessant et une application de chaque instant.

Puis les circonstances particulières que nous subissons et les institutions judiciaires dont nous jouissons, demandent de la part du juge d'instruction, un grand fonds de fermeté nécessité souvent pour contrôler le jeu des institutions et empêcher qu'elles ne fassent le malheur du peuple dont elles sont appelées à sauvegarder les intérêts les plus sacrés. Le pays doit beaucoup sous ce rapport, à Son Honneur le juge Mondelet qui n'a cessé, durant le dernier terme, comme dans toutes les occasions où il a dû remplir les devoirs de sa charge, de prendre pour règle de sa conduite l'avantage de la société, et de mettre son devoir au niveau de sa responsabilité et de la gravité des intérêts qui lui sont confiés.

Assemblee a Quebec en faveur des inondes.

Une assemblée en faveur des inondés a eu lieu à Québec, le 20 de ce mois. A la fin de la séance, une liste de souscription fut ouverte et les messieurs dont les noms suivent s'inscrivirent pour les sommes indiquées ci-après :

Le Maire de Québec	$ 50
L'archevêché	200
Le Séminaire	100
Le curé de Québec	60
Le curé de St. Roch	100
H. L. Langevin	60
I. Thibaudeau	100
Eug. Méthot	50

En inscrivant sa souscription, l'hon. M. Langevin dit : "Sir Etienne Taché regrette beaucoup de n'avoir pu assister à cette assemblée, et il m'a chargé d'inscrire sa souscription qui est de $100 (applaudissements.)"

L'hon. Solliciteur-Général du Bas-Canada, donna aussi l'assurance que le gouvernement saurait en cette occasion remplir les obligations que le public attend de lui, et contribuer pour sa part au soutien des malheureux

Les assassins en Canada.

Nous sommes informé qu'afin d'empêcher l'assassin du Président Lincoln de s'échapper, on ne permet à aucun train des Etats-Unis pour le Canada de marcher après six heures de l'après-midi. Chaque passager est soumis au plus scrupuleux examen avant de passer le Pont suspendu.

Il peut se faire que ces précautions n'aient plus leur raison d'être ; car on prétend que les deux assassins sont actuellement en Canada. Il y a deux ou trois jours, un étranger répondant au signalement de G. A Atzerot, l'assassin de M. Seward, est entré avec ce même nom au St. Lawrence Hall. Il a disparu quelques heures après et l'on a perdu ses traces.

Trois ou quatre limiers de police américains habitent actuellement chacun de nos premiers hotels et se donnent l'air de marchands.

On parle d'un Payne, arrêté à Washington. Nous croyons que ce Payne a été pensionnaire quelque temps au St. Lawrence Hall. Un du même nom, Ezekiah Payne, a été arrêté dernièrement aux Etats-Unis, sous prévention de complicité dans l'affaire St. Alban.

Depart des Refugies Sudistes.

Aujourd'hui ou demain, nous croyons que M. Edwards doit partir pour New-York.

Le capitaine Magruder doit passer en Angleterre, rejoindre sa fille mariée à un lord anglais.

Actuellement, la plupart des sudistes qui tiennent maison mettent leur ménage à l'encan, pour être prêts à partir à la première occasion.

BOOTH.

Pendant son séjour à Montréal, Booth avait pris des arrangements avec un schooner appartenant à M. P. C. Martin, de cette ville, pour transporter son bagage de théâtre à Nassau, afin de pénétrer dans la Confédération du Sud. Le schooner est parti avec le bagage, et l'on n'en a pas entendu parler depuis. M. Martin est un réfugié sudiste, père des jeunes demoiselles que l'on remarquait à la cour pendant le procès de St. Alban. On pense qu'un croiseur a coulé le schoner à fond. Ce monsieur, dans un voyage précédent à Nassau, avait fait un profit de $50,000.

L'ASSASSINAT.

Le *Times* de New-York, l'organe de M. Seward, dit qu'il y a raison de croire que le complot contre la vie du Président et des membres de son cabinet, a été organisé en Canada ; il ajoute que le jour avant la chute de voiture qui a forcé le secrétaire d'Etat de garder le lit, M. Seward avait reçu du Canada la nouvelle que les réfugiés sudistes avait formé une conspiration dans ce dessein. L'accident en question qui a rendu le secrétaire incapable de vaquer à ses affaires, l'a empêché de mettre à profit cette information et de prendre les précautions nécessaires. Le *Times* se déclare fortement contre M. Sanders qui lui a adressé une lettre concernant les propositions faites aux réfugiés par M. R. J. Walker. Il refuse complètement d'ajouter foi aux déclarations de M. Sanders, mais néanmoins il maintient que M. Walker n'aurait pas dû avoir de communication avec lui. Enfin il dit que si l'on découvre que ce sont les réfugiés de ce pays qui ont organisé le complot, ils devront être demandés comme assassins.

MILICE.

Il est rumeur que le successeur de Sir W. Fenwinck Williams, Sir John Mitchell, va, à son arrivée, transférer de Montréal à Québec, les quartiers généraux des départements militaires.

Nous apprenons avec plaisir que le Grand-Tronc a promis de conserver leurs places aux employés appelés comme volontaires sur la frontière et de leur payer des demi-gages, tout le temps de leur absence. Nous applaudissons à cet acte de patriotisme et de libéralité.

ARRESTATIONS.

Mercredi dernier, la police américaine a suivi jusqu'à St. Mary, Haut-Canada, un individu qui répondait au signalement de Booth. Ils le firent arrêter par les autorités canadiennes ; mais l'erreur fut bientôt reconnue.

Arrivee de Musiciens.

On annonce l'arrivée en Canada de la célèbre violoniste russe : Mlle. Hélène de Katow, en compagnie de Strakosh, Behrens et Wehll.

INCURSIONS.

La dépêche suivante a été reçue il y a quelques jours.

Rochester, N. Y., 17 avril.

Le maire a reçu hier, un téléramme du major gén. J. J. Peck, commandant à New-York, disant qu'il avait été informé qu'une bande de 150 hommes s'était organisée dans le comté de Carleton, Canada, et se préparait à faire une incursion sur Rochester ou Ogdensburg. Le maire a convoqué une assemblée des citoyens et a nommé un comité pour aviser aux moyens de recevoir les incursionnistes. Le général Williams a reçu ordre de l'adjudant-général de l'Etat de mettre sur pied le 54me régiment, et deux compagnies sont maintenant sous les armes. Les incursionnistes rencontreront un chaude réception s'ils viennent.

MAXIMILIEN.

Un correspondant du *Herald* de New-York dit que le ministre de Maximilien à Londres a résigné, que Maximilien lui-même va abdiquer et et retourner en Autriche, et qu'il est revenu contre la rénonciation des droits de sa famille à la couronne d'Autriche.

Sir Bruce.

Lord Russell a fait en plein parlement, l'éloge suivant, de Sir Bruce :

"Le gouvernement a envoyé aux Etats-Unis une personne qui a fait tout ce qu'il était possible pour inspirer aux Américains de la sympathies et des pensés bienveillantes pour l'Angleterre. Je regrette moi-même que notre pays soit momentanément privé des services précieux de lord Lyons, cette personne à laquelle je viens de faire allusion.

Cependant, en son absence, le gouvernement a fait de son mieux pour remédier à cette absence inévitable, en nommant à sa place M Bruce, dont j'ai pu apprécier moi-même l'habileté et la prudence. Ce gentleman a réussi jadis à gagner la confiance et l'amitié des Chinois, sans rien sacrifier de la dignité de l'Angleterre. J'ai la conviction que M. Bruce réussira également à se faire apprécier aux Etats-Unis, et que toutes craintes d'un conflit entre les deux peuples s'évanouiront bientôt."

CONSEIL-DE-VILLE.

Ordres du jour pour l'assemblée spéciale du conseil, mercredi, 26 avril 1865. Pour la Réception des Pétitions, Rapports des Comités, Avis de Motions, Questions posées par des Membres.

Pour considérer les rapports.

Du comité spécial des présidents, et du comité des finances, sur les allocations pour l'année civique courante ; du comité des finances sur l'élargissement projeté de la rue St. Pierre.

Pour considérer les motions.

Du conseiller Labelle pour prendre des mesures de se procurer un site permanent pour l'érection de bâtisses destinées aux expositions annuelles d'agriculture ; du conseiller McNevin, que des mesures graduelles soient prises pour exhausser le niveau des rues dans les sections de la cité exposées à l'inondation.

PUBLICATIONS.

PAPPORT

Sur l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne, par GEO. LECLÈRE, M.D., *secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.*

Nous avons parlé, il y a quelques jours, de ce travail intéressant dû à la plume de M. G. Leclère, et nous avions promis d'en entretenir plus longuement nos lecteurs, à mesure que les extraits nous seraient envoyés par la *Revue Agricole.*

Mais comme son rédacteur a passé très-légèrement sur ce sujet, et que nous n'avons lu que quelques lignes ayant trait à l'examen de cet excellent travail, nous saisissons l'occasion de la mise en brochure du rapport du Dr. Leclère pour en parler de nouveau.

Disons-le, ce travail est consciencieusement écrit, très-lucidement divisé, et offre dans tous les détails intéressants qu'il fournit sur l'école de Ste. Anne, ample matière à l'étude des saines doctrines de l'enseignement agricole. Et l'on ne sait ce que l'on doit le plus louer, ou du travail correct, impartial et consciencieux de l'auteur, ou des personnes respectables placées à la tête d'une institution appelée à rendre de si grands services à l'agriculture et au pays, et dont nous parle M. Leclère avec tant d'avantage.

Nous disons : au pays : car si Napoléon III a eu raison de dire, comme le rappelle en tête de son ouvrage le Dr. Leclère, que "les progrès de l'agriculture doivent être l'objet de notre constante sollicitude ; car de son amélioration et de son déclin date la prospérité ou la décadence des nations," avec autant de raison pouvons-nous appliquer ces grandes et nobles pensées au Canada, qui n'aura acquis de prospérité réelle et de grandeur matérielle que lorsqu'il aura, par tous les moyens possibles, propagé les saines doctrines agricoles, sans lesquelles le principal élément de sa prospérité serait anéanti.

Le Dr. Leclère, avec une remarquable clarté de pensée, et par des observations aussi judicieuses que parfaitement développées, a démontré l'utilité de l'école de Ste. Anne, et en passant en revue les différents réglements de cette maison, il nous la présente comme un modèle à suivre pour la création d'autres établissements de ce genre. Malheureusement, en effet, ce système d'éducation agricole n'est pas assez encouragé et il serait heureux pour notre pays de voir d'autres écoles du même genre soutenues et créées par notre gouvernement. C'est surtout par la création de semblables écoles que nous retiendrons chez eux, abrités par la religion et la famille, ces nombreux émigrants qui vont chercher chaque année dans les états voisins ce qu'ils ont chez eux et dans leurs foyers. Si tous ces émigrants pouvaient recevoir une éducation agricole sérieuse, ils n'iraient pas se jeter dans les hasards de l'émigration, quand ils verraient dans les champs si fertiles qui les entourent la fortune ou du moins l'aisance, qu'ils trouvent rarement dans les hasards et les douleurs de l'expatriation.

Nous ne saurions donc trop recommander la lecture de l'excellent travail du Dr. Leclère, qui sort des ateliers de M. Lovell et qui a été imprimé par ordre de la chambre d'agriculture, rendant ainsi justice au mérite de son intelligent et très-actif secrétaire.

—Un nouveau journal : *L'Organe de la Milice*, vient de paraître à Québec. Il mérite l'encouragement.

Courrier des modes.

On menace d'introduire une grande amélioration dans le costume éternellement noir des hommes. Il s'agit de jeter le tabou sur les draps et de fourrer ces pauvres diables de la laide espèce tout ronds dans des sacs de velours colorié, brodé en or. Le col blanc disparaitra de même de la scène. En attendant, les rues de Montréal sont sillonnées de mollets masculins plus ou moins accentués, que révèlent la culotte coupée au genou et le bas à côtes installé à sa place.

En ce moment, l'univers est assailli d'un véritable déluge d'acier. Les bijoux d'acier font fureur. Les femmes s'en accrochent partout où elles peuvent. Elles portent aux oreilles des boucles tellement grandes qu'on se demande pourquoi elles ne prennent pas tout simplement leurs pelles ou leurs pincettes, ce qui ferait certainement beaucoup plus d'effet. C'est un critique français qui dit cela.

Mais là ne se borne pas l'envahissement de l'acier. On le trouve dans le moindre détail de leur toilette. Outre que les broches d'acier de leur corsage sont pareilles à leurs boucles d'oreilles en acier, la garniture de leurs robes se compose de perles ou de petites boucles d'acier, leurs violettes sont également pailletées d'acier, si bien que, on a raison de le craindre. dans ce milieu luisant et cuirassé, leur cœur seul n'est pas d'acier. C'est un autre écrivain qui ose dire cela. Au reste, les hommes ne sont pas plus exempts que les femmes de la contagion métallique ; témoin ce qu'ils mettent après leurs montres.

Pourquoi taut d'acier ? La vue de ce métal cliquetant est irritante et désagréable. Quel charme secret se trouve donc renfermé dans les miroitantes facettes de ce bijou spartiate ? Est-ce une raison d'économie qui l'a fait adopter ? Bien. Tant mieux ! Mais que diraient ces dames si, à l'avenir, au lieu de solitaires et de perles fines, on mettait des boucles d'oreille en acier dans leur corbeille de mariage ? Ne trouveraient-elles pas le procédé par trop spartiate ?

La forme Cambia continue, du reste, à trôner dans la bijouterie. Ceci nous ramène aux errements du premier Empire. Les femmes lui ont déjà emprunté les tailles écourtées et les larges ceintures. On ne désespère pas que l'amour du contraste ne les pousse, quelque beau jour de caprice, à s'introduire dans les fourreaux de parapluie, qui servaient de robe à nos grands-parents.

Il fut un temps où les *dumb-bells* ou grosses épingles à deux têtes furent en honneur. Aujourd'hui, on y a introduit une amélioration qui permet au cuivre, à l'or, à l'argent, au corail, à la cornaline de s'afficher comme épinglettes sous toutes les formes imaginables, depuis la tasse de café, jusqu'aux roues de moulin à battre.

Nous avons hâte de venir au costume. La robe est couleur de cuir, ou de l'Alpaca, garni de bouffants de cuir et de boutons d'acier. On y fait parcourir un long dessin de trous, disposés en guirlandes.

On cite la toilette suivante comme robe de bal à la mode :

Une robe de tulle illusion drapée vers le bas de la jupe, avec nœuds de satin blanc et de blonde, et étoiles de jais blanc décrivant la traine par derrière, en s'ouvrant de chaque côté en arcades de blonde frangées de jais blanc. Le corsage est décolleté, avec ornements de satin blanc, de jais et de blonde.—Et une robe également en tulle illusion, composée de deux jupes, dont l'une est bouillonnée en quadrillés tracés par un tout petit ruban de satin mauve. Dans chaque quadrille s'épanouit une touffe de violettes de Parme. Voyez vous l'effet de ce bas de jupe ? Une floraison printannière de violettes. La seconde jupe de tulle est taillée en pointe double, bordée d'une très riche blonde, surmontée chacune d'un léger cordon de violettes de Parme, avec pouffe de violettes, faisant bouquets semés sur le devant de la jupe en tablier.

Quels sont les yeux bleus et les yeux noirs qui ne rêveront par de cette toilette parfumée de violettes ?

Quand on prend de l'élégance, on ne saurait trop en prendre. On met à la mode :

La gaze de Chambéry qui est unie et peut recouvrir une jupe de taffetas défraichie par plusieurs bals ;

La gaze Eugénie, qui est délicieuse ; elle est gaze par le brillant et la transparence, tout en ayant la force du taffetas. Cette gaze Eugénie sera, sans contredit, quand s'épanouiront les œillets et les roses, l'un des plus frais succès d'élégance de la saison.

Savez-vous que les diamants se montrent en plein jour sur les chapeaux de promenade ?

Les coiffures à bandelettes de velours et de ruban lamé sont aussi très en faveur.

C'est ce qu'on appelle le style grec, ou jeune premier empire.

Ces coiffures à bandelettes se font en velours bleu-ciel avec ornements d'argent, en velours ponceau avec ornements d'or, en velours rubis avec ornements de jais, et en velours noir avec clouterie de boutons en diamants ou de fleurettes d'acier.

COUR DE POLICE.

(Rapporté pour La *Minerve.*)

22 avril.

Louis Jodoin, poursuivi par l'Inspecteur du Revenu, $50 et les frais ou 3 mois de prison.

COUR DU RECORDER.

(Rapporté pour *La Minerve.*)

22 avril.

Geo. Gray et John O'Connor, pour avoir troublé la paix, 50c chacun.

Joseph Latour, pour ivresse, $2 ou 15 jours de prison.

Antoine Mallette, pour avoir fourni de l'eau à ses locataires $25 ou 30 jours.

13 prisonniers furent condamnés pour ivrognerie.

NOUVELLES DU CANADA.

—Voir notre première page pour le second article de M. Dupin, le Parlement Anglais et une lettre importante de M. de Bonald.

—On nous prie de corriger l'erreur suivante dans la liste des souscripteurs au fonds des inondés. On devra lire A. Dubord & Cie., $100.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce que nous publions plus loin sur le cours d'équitation que doit ouvrir M. Guillemin dans quelques jours. Nous ne croyons point nécessaire de parler de la nécessité de cette branche de l'éducation physique, dont on a déjà reconnu toute l'importance en Europe, et qu'on regarde partout, comme le complément de l'éducation du jeune homme. Comme exercice et comme amusement, l'équitation est encore préférable à la plupart des autres pratiques destinées à faire diversion aux fatigues des travaux de bureau. Aussi recommandons nous spécialement aux hommes d'habitudes assidues de se rendre aux leçons de M. Guillemin. M. Guillemin a passé plusieurs années à l'école de cavalerie militaire en France, et offre toutes les garanties désirables de capacité comme écuyer et comme professeur. Ceux qui voudront s'en convaincre n'auront qu'à se rendre à la démonstration qu'il donnera au Jardin Guilbault, samedi prochain.

Le système suivi par M. Guillemin est le plus perfectionné, et a mérité les suffrages de toutes les notabilités de cette science. Aussi nous ne doutons pas que les élèves ne lui arrivent en foule et ne témoignent de la plus grande hâte de profiter de ses leçons.

ARRIVES AUX HOTELS.

22 avril 1865.

HÔTEL RICHELIEU.

F. S. Prevost, Terrebonne ; A. Drapeau, do ; A. Turgeon, Sn., do ; J Dixon, Berthier.

HÔTEL DU CANADA.

D. Conway, Cornwall ; Geo. Brown, Trois-Rivières ; Jas. Filteau, Québec ; P. S. Gendron, Ste. Rosalie ; Madame Deléry, Boucherville ; Dlle. Moreau, do ; Magloire Lanctôt, St. Hyacinthe ; Ls. Taché, do ; Pierre Renois, Whitehall.

Commerce.

BUREAU DE *La Minerve*, Montréal, 22 Avril.

Après un avant-midi très désagréable, le temps s'est remis au beau cet après-midi.

Vers la fin de cette semaine l'arrivée et le départ des différents vapeurs ont donné un commencement d'activité à nos différents marchés.

Les berges *Jacques-Cartier*, *Superior* et *Topsey*, arrivées il y a quelques jours remplies de bois, offrent leur cargaison aux prix suivants :

Epinette, par corde		$4.00 à $5.00
Pruche	do	4.00
Erable,	do	5.50 à 5.75
Bois mêlé,	do	4.75

L'épinette et la pruche sont en grande demande.

NOUVELLES MARITIMES.

NAVIRE DE BORDEAUX.—On nous apprend que le seul navire venant chargé de Bordeaux à Montréal et à Québec, est le navire anglais *Thessalia*, Capt. Harrison, consigné à MM. Reuter, Lionais & Cie., marchands de vins de Montréal, et qui a laissé Bordeaux le 6 avril.

Droits perçus à la Douane de Montréal :

22 Avril $2,171.62

MARCHÉS MONÉTAIRES.

Montréal, 22 avril.

Les courtiers vendent les greenbacks à 32 et les achètent à 33. Argent acheté à 4¼ et vendu à 3¾.

New-York, 22 avril.

Les fonds sont plus actifs. L'échange de l'or ne s'est pas assemblé depuis mercredi dernier ; l'argent et l'échange ne sont pas changés. Or ouvert à 149¼, monte à 150¼ et ferme à 147¾.

MARCHÉ EN GROS.

Montréal, 22 avril 1865.

Malgré qu'il se soit fait peu d'affaires aujourd'hui, samedi, le marché a subi une légère hausse.

Farine par qrt de 196 lbs :—super. extra $5.30 à $5.50 ; extra $5.15 à $5.25 ; de goût $4.80 à $5.00 ; superf. marque de la cité, $4.60 à $4.75 ; superfine, blé du Canada, $4.95 à $5.00 ; superfine, blé de l'Ouest, $4.50 à $4.60 ; farine des Etats de l'Ouest, $4.25 ; superfine Numéro 2, $4.40 à $4.50 ; fine $4 20 à $4.25 ; ordinaire $3.60 à $3.80 ; Recoupes $3.12½ à $3.25 ; farine en sacs de choix, $2.70 par 112 lbs.

Farine d'Avoine, par 200 lbs :—$4.65 à $5.00, selon les qualités

Blé, par mt de 60 lbs :—Pas de ventes.

Alcalis, par 100 lbs :—Marché tranquille. Potasse, 5.20 à $5.25 ; Inférieure, $5.70. Perlasse, nominal, $5.50.

Beurre, par lb :—Marché lourd.

Lard, par qrt de 200 lbs :—Un lot de 100 qrts mess inspecté vendu à $20, de petits lots donnant $20.50. Environ 100 qrts de mess prime vendus à $16 et 100 qrts de prime à $15.50.

Fromage :—nominal, 9 à 10 cts pour bon.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

New-York, 22 avril.

Farine—13,070 qrts reçus ; marché plus actif, avec une hausse de 5c ; vente 8,500 qrts ; 7.10 à 7.45 sup de l'Etat ; 7.60 à 7.75 extra do ; 7.80 à 7.95 choix do ; 7.10 à 7.45 sup de l'Ouest ; 7.95 à 8.30 com à ord ex Ouest ; 8.20 à 8.30 com à bonnes marques d'exp.

Farine canadienne—Hausse de 5c ; 490 qrts vendus ; 7.90 à 8 20 com ; 10.00 bonne choisie extra.

Farine de Seigle—Lourde.

Blé—Un peu plus ferme ; vente 40,000 mts ; 1.64 club du printemps ; 1.65 com winter red Ouest ; 1.80 à 1.85 amber Mich.

Seigle—Tranquille.

Orge—Lourd.

Blé-d'Inde—3,427 mts reçus ; ferme avec un approvisionnement limité.

Lard—Tranquille ; vente 600 qrts ; 27.75 à 27.87½ pour mess ; 25.25 à 25.37 pour 63 et 64 do ; 24.75 à 25.00 pour prime.

Bœuf—Lourd.

IMPORTATIONS.

22 avril.

Par le Grand Tronc :—J. Redpath & Fils, 36 bets melasse, 49 do cassonnade ; A. McGibbon, 1 bte poissons ; J. Dawson, 6 cs ; E. Chanteloup, 3 caques verreries, 6 qrts do ; Frothingham & Workman, 4 meules a moulin.

PRODUITS REÇUS.

Par le Grand Tronc, 22 avril :—Farine 1,800 qrts ; alcalis 39 qrts ; esprit de vin 5 cs ; beurre 60 tinettes ; pois 350 mts ; avoines 400 mts ; lard 14 qrts.

DOUANE DE MONTRÉAL.

21 avril.

PARTIS—2,055 qrts farine, 300 mts pois, 150 qrts farine d'avoine, 150 mts blé d'Inde, 38 tinettes beurre, 3 btes fromage, 30 qrts lard, 15 tinettes saindoux, 1 qrt suif, 220 côtés cuir, 2 qrts huile de charbon, 24 btes tabac.

DERNIERS AVIS DE L'OUEST

Reçus à la Bourse par télégraphe.

Milwaukee, 21 avril.

Blé—$1 13½ à 1.14, tranquille Reçu 13,000 mts.

Farine—$5.50.

Lard—Mess $26.

Chicago, 21 avril.

Blé—$1.17½.

Blé-d'Inde—60 à 67 cts.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES.

RAPPORTÉES POUR "LA MINERVE."

DEPECHES GENERALES

New-York, 22.

Une dépêche de Washington au *Herald* dit : le gén. Sheridan à City Point, jeudi dans la nuit, a reçu une communication du gén. Sherman, lui annonçant la soumission complète de l'armée rebelle du gén. Johnston.

Le correspondant du *Herald* à Goldsboro dit que dimanche dernier la disposition des forces du gén. Stoneman assurait la prise de Johnston dans un court espace de temps. Le gén. Kilpatrick avait poursuivi les rebelles trente milles au-delà de Raleigh sans rencontrer aucune résistance. Raleigh étant au pouvoir des forces nationales, le chemin de fer va être bientôt réparé, et dans peu de jours les chars marcheront entre cette ville, Wilmington et Newbern. Partout où le gén. Sherman a pénétré, la majorité du peuple s'est déclaré en faveur du retour à l'union et est prêt à abolir l'esclavage.

Le correspondant du *Herald* décrit les mouvements de la cavalerie sous le gén. Wilson.

Les troupes du gén. Wilson ont rencontré la première résistance à Monticelle, où, après un court engagement, les rebelles ont été mis en déroute. Ils ont retraité en tiraillant l'espace de 27 milles. Le 1er courant, une jonction s'étant opérée entre Forrest, Lyon et Chalmers, Forrest prit le commandement ; un combat eut lieu, mais les rebelles se débandèrent de tous côtés avec une perte de 100 tués et blessés, de 200 prisonniers et de 3 pièces d'artillerie. Ils se réfugièrent alors dans Selma où ils se préparèrent à se défendre. Le lendemain la place fut emportée d'assaut après une heure de combat. Plus de 2,000 prisonniers, 100 canons, un grand nombre de chevaux et de mules, et une quantité considérable de provisions de guerre sont tombés entre nos mains. Nos prises s'élèvent à plusieurs millions de dollars.

New-York, 22.

On rapporte qu'un parti commandé par Potter a détruit tous les ponts des chemins de fer entre Columbia et Florence, 1000 balles de coton, 7 locomotives, 3 chars, et a amené 2,500 esclaves affranchis.

Le juge Campbell et le Maire Mays de Richmond qu'on disait arrêtés, étaient encore en liberté jeudi dernier.

Une dépêche spéciale de Washington à la *Tribune* dit, que des personnes de Richmond rapporte que l'état des affaires est déplorable dans cette ville. Un soldat unioniste a été assassiné. Il ne se passe pas de jour sans que des assauts soit faits sur des citoyens de l'union.

Le Col J. Green a été arrêté, sous accusation de complicité dans la conspiration.

Madame Lincoln est encore sérieusement indisposée.

Washington, 22.

Des nouvelles du 20 des quartiers généraux de l'armée du Potomac, disent qu'un officier arrivé de Goldsboro déclare que l'armée de Johnston était complètement démoralisée et que des ouvertures avaient été faites pour une soumission. En conséquence de ces nouvelles, des changements se sont opérés dans l'armée du Potomac. Le 9e corps qui gardait le côté sud du chemin a reçu ordre de se rendre à Washington. Il sera remplacé par le 5e corps.

Mercredi a été observé comme un jour de deuil ; tous les travaux ont été suspendus dans l'armée

New-York, 22.

Une dépêche spéciale à la *Tribune* rapporte que le juge Campbell dans une entrevue avec M. Lincoln, lui avait dit que s'il voulait permettre aux membres de la législature de la Virginie de se réunir, ils rappelleraient sans aucun doute les troupes de la Virginie du champ de bataille. Le Président en se rendant à Washington, écrivit au gén. Weitzell et lui donna ordre de permettre à la législature de la Virginie de se réunir à Richmond, dans le dessein de rappeler l'armée rebelle, mais de ne pas souffrir que les membres se servissent d'un langage de traitres.

Le jour de sa mort, le Président a reçu une lettre du juge Campbell, dans laquelle ce dernier se servait d'un langage insolent. C'en était même trop pour la bonne nature de M. Lincoln, et il rappela l'ordre qu'il avait donné au gén. Weitzel.

New-York, 22.

Une dépêche de Washington à la *Tribune* dit que l'enquête démontre que l'on avait déjà attenté à la vie de M. Lincoln par le poison.

Une nouvelle de Richmond dit que la loi pou le châtiment du crime de trahison va être mise en force.

Portland, 22.

Le *Moravian* partira à 3 hs. P. M. pour Liverpool.

New-York, 22.

Aux éditeurs.—J'ai reçu instructions du département de la guerre de vous demander de ne rien publier des négociations qu'on rapporte avoir eu lieu entre le gén. Sherman et le gén. Johnston, reçu soit par le télégraphe ou autrement, avant que le rapport officiel n'ait été publié par le département de la guerre.

Votre, etc.,

E. S. SANFORD.

Washington, 22.

Le président Johnson a laissé son hôtel pour aller demeurer dans la maison de l'Hon. S. Hooper. M. Hooper accompagne les restes du Président. Mde. Lincoln n'est pas assez bien pour laisser la Maison Blanche. Elle est mieux cependant, mais elle n'est pas décidée s'il elle doit ou non retourner aux Illinois.

Depeches de Nuit.

Washington, 22.

Le *Whig* de Richmond d'hier dit : Depuis quelques jours on rapporte que le gouvernement confédéré, se composant de Jeff. Davis et de la poignée de ses officiers et soldats avait atteint à Augusta, Géorgie, et faisait voir qu'il était prêt à fuir au Trans-Mississipi.

Le secrétaire d'Etat a passé une très bonne nuit ; il a déjeuné avec aisance et il est aussi fort qu'hier. Féderic a éprouvé du mieux depuis 24 heures.

Binghamton, N.-Y., 22.

Le commodore W. W. McKean est mort à sa résidence à 1 heure ce matin. Il était âgé de 54 ans et il était dans le service depuis 1813.

New-York, 22.

Les journaux de la Nouvelle-Orléans disent que la nouvelle de la soumission de Lee a causé beaucoup de joie au peuple de cette partie du pays.

Nos forces sont à la poursuite des rebelles qui retraitent de Mobile dans la direction de Macon, et on s'attend bientôt à la prise de cette place.

Départ. de la guerre, Washington, 22.

Hier au soir, un porteur de dépêches est arrivé, venant de la part du gén. Sherman.

Le gén. Sherman et le gén. Johnston, le 18, sont entrés en arrangement pour une suspension des hostilités et un mémorandum de ce qu'on appelle base de la paix. Le gén. Breckinridge était présent à la conférence. Une assemblée du cabinet a eu lieu le soir, et la conduite du gén. Sherman a été désapprouvée par le Président, le sec. de la guerre, le gén. Grant et autres membres du cabinet. Sherman a reçu ordre de reprendre les hostilités immédiatement. Le Président Andrew Johnson approuve les instructions que feu le Président Lincoln avait données au gén. Grant le 3 mars, de ne traiter avec les rebelles que pour la capitulation.

Les ordres du gén. Sherman au gén. Stoneman le se retirer de Salisbury et de se joindre à lui, vont sans doute permettre à Jeff. Davis de se réfugier au Mexique ou en Europe.

Après l'assemblée du cabinet, la nuit dernière, le gén. Grant est parti pour la Caroline du Nord pour diriger les opérations contre l'armée de Johnston.

Johnston voudrait que les conditions de la soumission de ses troupes leur permissent d'emporter avec elles leurs effets, tel qu'argent. or, etc.

GRAND CONCERT

POUR LE BÉNÉFICE DES

VICTIMES DE L'INONDATION

AU

PALAIS DE CRISTAL,

LUNDI LE 24 AVRIL.

Programme:

1ÈRE PARTIE.

Overture—"Guillaume Tell," Rossini.

Quadrille—Du nouvel opéra de Hatton, "Rançon d'amour."

Morceau choisi d'opéra—"Le Pré aux Clercs," Auber.

Galop—"Le Champagne de New-Peterburg," Lumbye.

Intermède de dix minutes

Morceau choisi d'opéra—"Le barbier de Séville," Rossini.

Valse—"Le Dolorsolatio," Miller.

Saxophone Solo (ariette), "Roberto Devereux," Donizetti.

"L'adieu des Carabiniers," Miller.

"Marche des Carabiniers."

"Hymne National."

La Musique du 1er Bataillon de la Brigade des Carabiniers du Prince Consort jouera dans cette occasion.

Prix—25 cents ; sièges réservés, 50 cents.

Portes ouvertes à 7½ hs. ; commencera à 8 hs.

N. B.—On peut se procurer des billets à la Librairie de W. Dawson, Grande Rue St. Jacques ; de Hill, do ; au Magasin de Musique de Prince, Rue Notre-Dame, et à la porte le soir du Concert

22 avril—188

GRAND CONCERT

VOCAL ET INSTRUMENTAL,

DONNÉ AU PROFIT DES PAUVRES

DES

CONFERENCES St. PIERRE et Ste. MARIE

DE LA

Société St. Vincent-de-Paul,

JEUDI, LE 27 AVRIL 1865,

A 8 HEURES DU SOIR,

SALLE NORDHEIMER.

Entrée : -- 30 Sous.

24 avril—189

A LOUER,

DEUX MAISONS de première classe, Rue ST. HUBERT, S'adresser au

DR. GIARD, No. 94, Même rue

8 fév.—127j

EQUITATION.

M. A. GUILLEMIN ouvrira son COURS d'EQUITATION en "Haute-Ecole" pour Dames et Messieurs au JARDIN GUILBAULT, LUNDI, 1er Mai, et la clora le 30 Juin.

Le Professeur n'accepte de souscriptions que pour le Cours complet.

Prix du Cours, trente dollars, payable : 15 dollars le 1er Mai et 15 le 1er Juin.

Leçons pour les Dames de 10 à 11 heures du matin, tous les jours. Leçons pour les Messieurs de 6¼ a 7¼ du matin tous les jours.

S'adresser soit à l'office de M. Guilbault, soit chez le Professeur, 67, Rue Sanguinet.

N.B.—M. Guillemin donnera le Samedi, 28 Avril, à 3 heures de l'après-midi, au Jardin Guilbault, une démonstration théorique et pratique de quelques effets de la nouvelle Ecole Française ou système Baucher.—Entrée libre.

24 avril. 189

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal, No. 1089. } Dans la Cour de Circuit, pour le District de Montréal. *Alias-exécution.*

Le COLLEGE MASSON, corps politique et incorporé, de la Ville de Terrebonne, dans le District de Terrebonne, demandeur, vs. NICOLAS FORTIN, Marchand de Chaussures, Montréal, défendeur.

AVIS DE VENTE.—Par Encan Public, par suite de saisie, il sera vendu en la Cité de Montréal, le TROIS MAI prochain, à DIX heures du matin, Rue St. Laurent, entre les Rues Craig et Vitré, les Meubles et Effets désignés dans le procès-verbal en cette cause, pour argent comptant.

CHARLES LAPIERRE, H. C. S.

Montréal, 23 avril 1865. 139

Envois Americains. -- Escomptes.

DÉPARTEMENT DES FINANCES.

Douane, Québec, 6 mars 1863.

IL est ordonné par l'Hon. Ministre des Finances que désormais des avis hebdomadaires soient publiés et fournis aux Collecteurs des Douanes, au sujet du taux de l'escompte alloué sur les envois américains, lequel doit être en proportion du prix de l'or, tel que représenté par l'Echange, à un taux égal à celui-ci.—Ces avis doivent être publiés chaque samedi dans la "Gazette du Canada."

R. S. M. BOUCHETTE.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,

Douane, Québec, 22 avril 1865.

EN conformité à l'ordre susdit, avis est par le présent donné que l'escompte autorisé est déclaré être maintenant de 31 par cent, lequel percentage de réduction sera continué jusqu'au prochain avis hebdomadaire et s'appliquera a tous les achats faits aux Etats-Unis durantcette semaine.

189 R. S. M. BOUCHETTE.

VENTE PAR ENCAN.

PAR BROWN & CIE.

CET APRES-MIDI.

Livres de Droit Francais et Anglais,

LITTERATURE, &c.

BROWN & Cie ont reçu instruction de vendre à l'encan,

Lundi, 24 Avril courant,

au No. 21, Rue St. Vincent, et les jours suivants, la BIBLIOTHEQUE entière de feu J. M. DESJARDINS, renfermant près de

5,000 Volumes de Livres de Droit Français et Anglais, ouvrages de Litterature,

&c., &c., &c.

Ainsi que le Salamandre, les Meubles et Effets de Bureau et de Bibliothèque.

Les catalogues sont maintenant prêts et on peut les avoir en s'adressant aux Encanteurs.

Vente commençant à UNE heure chaque jour.

BROWN & Cie.,
Bâtisses Dubois,
186 183, Rue Notre-Dame.

Avis de Demenagement.

BROWN & Cie., Encanteurs et Marchands à Commission, DEMENAGERONT le ou vers le PREMIER MAI, aux Bâtisses No. 150, RUE NOTRE-DAME, ci-devant occupées par JOS. C. THOMPSON & Cie.

Un COMMIS est demandé, devra avoir une bonne écriture et donner des références satisfaisantes.

BROWN & Cie.,
Bâtisse Dubois,
22 avril—188 mk RueNotre-Dame.

VENTE PAR ENCAN

PAR S. M. AITKEN.

MEUBLES DE MENAGE.

JEUDI, 27 Avril, le Soussigné vendra à l'Encan, à la Résidence de C. F. ELWES, Ecr., No. 55, Rue Montcalm, au coin de la Rue Craig, les MEUBLES de prix, consistant en de jolis Meubles en Palissandre et en Noyer pour Salon et Salle à Diner, Tapis, Table à Diner en ovale de prix, Sett en Chêne pour Salles, Gravures représentant des scènes de chasse, Meubles de Chambre à Coucher, un excellent Poele de Cuisine, Verrerie, Vaisselle, Ustensiles de Cuisine, etc.

☞ Vente à DIX heures.

S. M. AITKEN,
189 Encanteur.

PAR JOHN LEEMING & Cie.

Deux Cottages en Briques.

Les Soussignés ont reçu instructions de vendre par Encan, MARDI, le 2 Mai, dans leurs nouvelles Salles, Rue Notre-Dame, DEUX COTTAGES en BRIQUES très supérieurs, appartenant à M JOSEPH ST. DENIS, dans le Village de Lachine. Les Bâtisses sont presque neuves et très-bien situées avec Jardin et Arbres sur le devant, grande Cour, Etables et Jardin en arrière.

☞ Vente à UNE heure.

JOHN LEEMING et Cie.,
185 Encanteurs

COMPAGNIE du RICHELIEU.

LIGNE JOURNALIÈRE DE VAPEURS DE LA MALLE ROYALE

ENTRE

MONTRÉAL ET QUEBEC.

Le vapeur *MONTRÉAL*, Capt Robert Nelson, partira du quai Richelieu pour Québec, CE SOIR, à six heures, arrêtant aux ports intermédiaires.

PRIX DU PASSAGE:

Première Classe............ $2.50

(Repas et lits de cabine en bas inclus.)

Seconde Classe............ $1.00

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissement, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau, 39, Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE,
Agent Général.

Bureau de la Compagnie du Richelieu, Montréal, 24 avril 1865 } 189

MUSIQUE A TRES BAS PRIX.

Le Soussigné désirant vendre son FONDS de MUSIQUE, l'offre aux très-bas prix suivants, savoir:

EN LOTS D'UNE DOUZAINE DE MORCEAUX ASSORTIS, POUR SOIXANTE CENTS (3s) POUR LE LOT.

La Musique est de première classe, publiée à Londres. Elle consiste en morceaux populaires, Chansons, Dances, choix d'Operas, etc., etc.

J. ANDREW GRAHAM,
Entrepôt de Papeteries,
Cathedral Block, Rue Notre-Dame.
24 avril. 189

REFRIGERANTS, BOITES A GLACE

ET

CAISSES A VIANDE.

Nous avons beaucoup de plaisir à informer le public, qu'à l'approche des chaleurs, nous avons manufacturé un grand assortiment varié de RÉFRIGÉRANTS, BOITES A GLACE et CAISSES A VIANDE. Nous pouvons les garantir comme ci-devant, ils sont faits avec les meilleurs matériaux et sont très bien finis, et donneront une entière satisfaction. Nous demandons seulement que l'on vienne les inspecter. MM. Lamplough et Campbell qui approuvent nos réfrigérants en auront des échantillons en mains et prendront des ordres.

— AUSSI, —

POELES DE CUISINE et ARTICLES EN FERBLANC et en FER, COUCHETTES et effets de LITS, etc.

MEILLEUR & Cie.,
No. 146, Rue Craig,
Vis-à-vis la rue St. Charles Borommée.
24 avril—189

Peseur, Mesureur et Jaugeur.

AVIS.

Les Candidats pour la place de Peseur, Mesureur et Jaugeur pour la Cité de Montréal, sont priés de filer leurs applications au Soussigné, le ou avant LUNDI, le 1er Mai prochain. Des sûretés pour la due exécution des devoirs seront demandés.

L'examen des candidats aura lieu Mercredi, le 3 Mai, à 2 heures P. M.

WM. J. PATERSON,
Secrétaire.

Chambre du Bureau de Commerce, Montréal, 21 avril 1865. } 189

Dr. A PERRAULT,
No 2, Rue Perrault,
AU BAS DU CHAMP-DE-MARS.
24 avril—189

VENTE PAR ENCAN.

P A R L. D E V A N Y.

Aujourd'hui.

VENTE AJOURNEE

(Mercredi ayant été un Jour de Fête)

D'UNE

FERME DE HAUT PRIX.

La VENTE AJOURNÉE d'une magnifique FERME (y compris les bâtisses et ameliorations) sur le CHEMIN D'EN BAS DE LACHINE, à deux milles seulement de la ville, voisin du Lock Hydraulique No 2, tel qu'il se trouve sur un plan de M. Legge, fait pour la Compagnie des Dock Hydrauliques, aura lieu LUNDI, le 24 Avril, dans les Salles d'Encan du Soussigné, No. 267, Rue Notre-Dame.

Vente à MIDI précis.

L. DEVANY,
188 Encanteur.

Vente d'Objets non reclames.

Le soussigné a été favorisé d'instruction de C. J. BRYDGES, Ecr., de vendre, MARDI MATIN, le 25 courant, dans le magasin ci-devant occupé par MM. DeLaMar & Cie., No. 348 (nouveau numéro), Rue St. Paul, le BAGAGE NON RECLAMÉ et FRET appartenant à la Compagnie du Grand Tronc, parmi lesquels se trouvent les objets suivants:—Thés, Epices, Tabacs, Raisins, Noix, Savon, Pipes, Colle, Harengs, Sel, Farine, Lard, Fromage, Balais, Laveuses, Papier à Ecrire et à Enveloppes, une grande quantité da Verreries, Cuirs de toutes sortes, Beurre, Poisson, Rix, Alcool, Spiritueux, Charbon, Goudron, Résine, Biscuits, Vaisselles, Vernis, Indigo, Plomb, Bois de Teinture; une grande quantité d'Ameublents, Lits et Fournitures; Cases et Boites avec Appareil; Cases de Bibliothèque, poeles, Ferronneries, Cast Steel, Lot d'Objets de Machineries; Bottes et Chaussures, Matières Chimiques, Drogues, Marchandises Sèches, Crinolines, Instruments d'Agriculture et de Méchanique; Fers et Clous à Cheval; Boites, Balles, Valises, dont le contenu n'est pas connu. Aussi, 395 paquets de Bagages.

Termes:—Comptant à la fin de la vente, avec un dépôt sur chaque lot à mesure qu'on procèdera à la vente.

Vente à DIX heures.

L. DEVANY,
188 Encanteur.

VENTE DE MEUBLES.

Le Soussigné a reçu instructions de vendre, MERCREDI MATIN, le 26 courant, à la résidence No. 392 (nouveau No.), Rue Dorchester, tous les MEUBLES de MENAGE appartenant à un Monsieur qui abandonne de tenir maison, consistant en:—Magnifique Piano Cottage en bois de rose, splendide Glace en Pied, Tapis de Velours, Sofas, Chaises Berçantes, Tables de Centre, Table à Diner, Chaises, Services a Diner et à Thé, Coutelleries de Table, Articles Plaqués, Meubles pour Chambre à Coucher, Tour de Tourneur et un Lot d'Outils de Charpentier de première classe, Poéle de Cuisine et autres, Ustensiles de Cuisine, &c.

Vente à DIX heures.

L. DEVANY,
188 Encanteur.

VENTE DE MEUBLES.

Le Soussigné a reçu instructions de vendre JEUDI MATIN, le 27 courant, à la résidence de M. TAYLOR, Lachine, (à une petite distance du Upper Depot) tous ses MEUBLES de MENAGE, consistant en Sofas, Chaises, Tables de Centre et à Diner, Bureaux, Lavemains, Matelas, Ameublements pour Chambre, Services à Diner et à Thé, Coutelleries de Table, Tapis, un Bain, Cheval, Sleigh et une variété d'autres articles.

Vente à DIX heures.

L. DEVANY,
188 Encanteur.

Voitures, Chevaux, &c.

Le soussigné a reçu instruction de vendre le ou vers le 27 courant, plusieurs Voitures, Chevaux, Harnais, Selles, Sleighs, &c., appartenant à des Messieurs qui laissent la ville.

Place de vente et autres particularités dans une autre annonce.

L. DEVANY,
182 Encanteur

Vente de Meubles de Menage.

Le soussigné a reçu instruction de M. CHARLES SCHNEPPER de vendre à sa résidence, No. 597, Rue Craig, VENDREDI, le 28 courant, tous ses MEUBLES DE MENAGE.

L. DEVANY,
186 Encanteur.

J. G. KENNEDY,

42, Grande Rue St. Laurent,

Informe ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il est maintenant prêt à offrir un nouveau Fonds, et appelle l'attention à la liste suivante des prix. Toutes les Marchandises sont marquées en chiffres visibles et sur lesquels on ne peut se tromper:—

Fameux HABILLEMENTS en TWEED de J. G. KENNEDY, à $10 fait à ordre promptement.

PANTALONS du dernier goût de J. G. KENNEDY, à $4. VESTE de même Etoffe $2 fait à ordre promptement.

Célèbres HABILLEMENTS de PROMENADE de J. G KENNEDY de $12, ne peuvent être égalés, faits à ordre promptement.

HABILLEMENTS pour ENFANTS en grande variété depuis $5, faits à ordre promptement.

Les Messieurs qui apprécient les beaux Habillements devraient patroniser J. G. KENNEDY, qui donne une si belle apparence de gentilhomme. Voici l'adresse:

J. G. KENNEDY,
Marchand-Tailleur,
42, Grande Rue St. Laurent.
24 avril. m—189

Acte concernant la Faillite 1864.

Dans l'affaire de
JEAN-BAPTISTE DAOUST, fils de Guillaume, de St. Polycarpe, Failli.

Les Créanciers du failli sont par les présentes notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus à moi, le syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

LOUIS ADOLPHE FORGETTE,
Syndic.

St. Polycarpe, 20 avril 1865—189 ds w

Acte concernant la faillite, 1864

THOMAS WORKMAN, GEORGE H. FROTHINGHAM, HENRY ARCHIBALD and EDWARD MURPHY, tous de la Cité et District de Montréal, Marchands et associés, commerçant là sous le nom ou raison sociale de "Frothingham & Workman,"

Demandeurs.

vs.

JOHN ELLIOT et WILLIAM S TEMPEST, tous deux de la Cité et District de Montréal, Marchands et associés, commerçant là sous le nom ou raison sociale de "Elliot & Company."

Défendeurs.

Un Bref de Saisie a été émané en cette cause, dont toutes personnes interressées dans les biens des Défendeurs, ainsi que toutes personnes ayant en leur possession, garde ou contrôle, aucune partie de l'actif des Défendeurs, ou qui sont en aucune manière endettées envers eux, sont requises de prendre connaissance.

T. BOUTHILLIER,
Shérif.

Montréal, 22me jour d'avril 1865—189 ds w

VENTE PAR ENCAN.

P A R H E N R Y J. S H A W

Ventes qui seront tenues durant ce mois par M. Shaw.

L'attention des personnes qui désirent meubler est spécialement appelée sur ces ventes dont chacune sera annoncée quelques jours avant la vente. La liste suivante ne donne que les jours des différentes ventes afin que les personnes qui veulent acheter y fassent attention. Quelques-unes des Résidences sont élégament meublées, telles que les Résidences de Geo. F. Prowse, Ecr., qui aura lieu le 7 courant; John B. Hill, Ecr., Rue Durocher, le 11 courant; Robert Notman, Ecr., le 12 courant. et celle de David Moss, Ecr., le 25 courant. Chacune de ces Résidences contient de magnifiques Meubles de Menage et Pianos; elles sont toutes des ventes sans réserve Outre celles-ci les grandes ventes hebdomadaires les LUNDIS et JEUDIS, sont bien dignes d'attirer l'attention, car elles sont les plus grandes qui soient faites dans la Province, elles sont très-bien patronisées par des acheteurs de la Ville et de la Campagne, (étant établies depuis 8 ans,) et est le meilleur marché en cette Ville pour l'achat ou le placement pour vendre des Meubles de Ménage, Pianos, Miroirs, Tapis, et les articles d'une Résidence en général.

LUNDI, le 24 Avril.—A la Résidence privée, No. 72, Rue Sanguinet.

LUNDI, le 24 Avril.—Vente de la semaine dans mes propres Magasins, Rue St. François-Xavier.

MARDI, le 25 Avril.—Les Meubles de Ménage et Ornements, plusieurs Pianos, etc., à la Résidence de David Moss, Ecr., Carré Viger.

MERCREDI, le 26 Avril.—Les Meubles, Pianos, etc., à la Résidence de M. Moss, Rue Lagauchetière.

JEUDI, le 27 Avril.—La vente ordinaire de la semaine, dans mes propres Magasins

VENDREDI, le 28 Avril.—Pas d'engagement.

SAMEDI, le 29 Avril.—Elégants Meubles, à la Résidence No. 2, Grattan Place. Rue Bleury.

HENRY J. SHAW,
174 Encanteur.

Vente de Meubles, Tapis, Pianos, &c,, &c., &c.

LUNDI APRES-MIDI.

La prochaine Vente importante de la Semaine aura lieu dans mes Magasins, Rue St. François Xavier, LUNDI APRÈS-MIDI, à DEUX heures, au lieu de l'Avant-Midi comme ci-devant.

La Vente de Lundi prochain comprendra une grande collection de Meubles de Menage et Effets.

Vente à DEUX heures.

HENRY J. SHAW,
188 Encanteur.

Vente de Meubles de Menage de Prix,

Riches glaces plaquées, tapis élégants, quatre Pianos-forte, dont un est un instrument de prix, par A. W. Ladd, de Boston, (un semblable à celui qui a pris le prix de la médaille d'or par dessus tous les autres compétiteurs à la grande Exposition Universelle à Paris,) un bon instrument par Manby, un piano cottage et un piano carré anglais. Aussi: beaux tapis et rideaux, magnifiques ornements de prix, objets d'art, jolies couchettes avec effets de lit, &c., &c.

Le soussigné a reçu instruction de DAVID MOSS, Ecr., qui part pour l'Angleterre avec sa famille, de vendre tous ses Meubles de Ménage et Effets, à sa résidence, No. 11, Quarré Viger, Rue St. Denis, MARDI, le 25 Avril.

Particuliarités ci-après.

HENRY J. SHAW,
182 Encanteur.

Vente importante d'environ 200 Gravures choisies,

TOUTES MISES DANS DES CADRES DORES ET TRES ELEGANTS.

J'ai reçu instruction de vendre VENDREDI, le 28 Avril, par ordre de M. THOMAS READE, l'un des plus grands vendeurs de Gravures de Londres, dans le Magasin Molson, grande Rue St. Jacques, une collection d'environ 200 Gravures choisies, comprenant les meilleurs Ouvrages de

LANDSEER, CONSTABLE, TAYLOR, FRANK STONE, ANSDELL, BROOCS, HERRING, ESTLAKE, FADE, DAVID ROBERTS ET AUTRES ARTISTES EMINENTS.

Les connaisseurs et les amateurs de l'art trouveront un plaisir à voir cette collection, qui comprend les dernières impressions, et les personnes qui désirent décorer leur salon, trouveront les Cadres supérieurs à ceux qui ont été offerts.

On pourra voir les Gravures par Catalogue deux jours avant la vente. Ainsi les personnes qui veulent acheter pourront marquer les lots.

☞ Vente à DEUX heures.

HENRR J. SHAW,
189 Encanteur.

A LOUER.

Une MAISON de Premiere classe, située au No. 389, Rue Ste Catherine, (Coin de la Rue St Nicolas Tollentin). Cette Maison contient 12 appartements, outre une bonne cave et un grand grenier Loyer modéré. S'adresser sur les lieux, ou à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, à

D. BOUDRIAS.

13 fév.—131 Ac

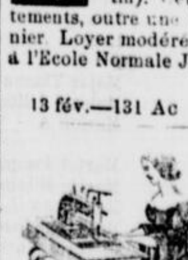

J. D. LAWLOR, Manufacturier pratique de MACHINES à COUDRE, seul Agent autorisé pour la vente des vraies Machines à Coudre de Singer, à Montréal Fil de soie, coton et toile; aiguilles, huile, &c., à vendre. On enseigne aux Dames. Les réparations faites promptement.

J. D. LAWLOR,
30½, Rue St. Sulpice,
Coin de l'Eglise Paroissiale et de la rue
4 avril—173 c ka Notre-Dame.

BUREAU DE LA
Compagnie de l'Assurance Mutuelle
CONTRE LE FEU
DU
COMTE DE MONTREAL

Les Membres de cette Compagnie ayant décidé, unanimement, à leur assemblée générale, tenue le 18 Avril courant, 1865, de DISCONTINUER la dite Compagnie, et de CLORE ses affaires, le plutôt possible, AVIS est donné par les présentes aux Membres de la dite Compagnie que les Directeurs ont fixé LUNDI, le 8 de MAI prochain, 1865, à MIDI, comme le jour où toutes les polices d'assurance effectuées par la dite Compagnie, et maintenant en force, cesseront de l'être, et seront nulles et de nul effet après cette date, suivant la loi.

Par ordre des Directeurs.

P. L. LETOURNEUX,
Secrétaire.

Montréal, 22 avril 1865—188 ds c

A VENDRE

A DES CONDITIONS LIBERALES

CINQ LOT A BATIR

De première Classe.

— AUSSI —

UN SUPERBE COTTAGE

De première classe avec serres, etc.

Pour conditions s'adresser à

J. E. GUILBAULT

18 nov.—62i

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

Vente par encan de la Maison No. 1, Tecumseth Terrace,

COIN DES RUES BLEURY ET JURÉ,

Avec la Résidence en briques à deux étages en arrière, qui sera vendue aux salles d'encan du soussigné, JEUDI, le 27 Avril courant.

Le soussigné a reçu instruction de M. GEORGE TYRRELL (qui déménage à la ville d'Ottawa) de vendre comme ci-dessus—

Ce certain Emplacement, coin des Rues Bleury et du Juré, avec une excellente maison en pierre de taille à deux étages sus érigée, connue comme No. 1, Tecumseth Terrace, étant en excellent ordre, ainsi que la maison à deux étages en briques en arrière, et ruelle en commun.

Propriété commuée. Titre de ratification. Conditions faciles.

Vente à DEUX heures.

JOHN J. ARNTON,
182 Encanteur.

Cette annonce paraitra seulement tous les deux jours.

VENTE IMPORTANTE de MEUBLES de VALEUR, comprenant: Piano de première classe, Trumeaux, Miroirs, Gaseliers, Peintures à l'Huile et à l'Eau; une quantité considérable de la meilleure Vaisselle plaquée, Verrerie; un Cheval pour Famille, un Pony, une Vache de Prix, Sellerie, &c.

M. ARNTON a reçu instruction du Col. l'Hon. R. Rollo, Secrétaire Militaire, (qui part pour l'Angleterre) de vendre à l'Encan tous ses Meubles de valeur, &c., LUNDI, 1er MAI, à sa Résidence, No. 23, Rue Durocher.

Les particularités dans une prochaine annonce.

Vente à DIX heures.

JOHN J. ARNTON,
177 Encanteur.

PAR W. E. EASTTY

VENTE DE GARNITURES.

MARDI, le 25 AVRIL, immédiatement après la vente du Fonds de Commerce par ordre des Syndics, dans les prémises, coin des Rues St. Paul et St. Gabriel, les excellentes GARNITURES de MAGASIN, MEUBLES de BUREAU, &c.

Vente à ONZE heures.

Wm. E. EASTTY,
188 Encanteur.

FAILLITE DE A. BOURNE,

MARCHAND de VAISSELLES, MONTRÉAL

PAR ORDRE DES SYNDICS

Le soussigné vendra par encan, MARDI, le 25 Avril, dans les premises, coin des Rues St. Paul et St. Gabriel, tout son fonds de commerce, composé comme suit:

Vaisselles	C C	277.93
do	bord bleu	248.66
do	granit blanc	1365.80
do	imprimées	348.48
do	différentes espèces	427.35
Faïence et Verreries		369.73
Services à Diner, &c.		399.12
		$3,437.07

Les articles ci-dessus sont marqués au prix coutant, et le tout sera vendu en un ou dix lots, au désir des acheteurs le jour de la vente.

Conditions libérales.

Vente à DIX heures précises.

Des catalogues seront prêts quelques jours avant la vente.

On peut voir le livre du stock de suite et obtenir d'autres particularités en s'adressant au Syndic, W. A. MERRY, Ecr., 65, Rue des Commissaires, ou à l'Encanteur, No. 16, Rue St. Pierre.

182 ni Wm. E. EASTTY, Encanteur.

COMPAGNIE du RICHELIEU.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE

MONTREAL et QUEBEC

ET

LIGNE REGULIERE

ENTRE

Montréal et les ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, l'Assomption et autres ports intermédiaires.

A partir de LUNDI, le 24 Avril courant, et jusqu'à avis contraire, les vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs quais respectifs comme suit, savoir:

Le vapeur *MONTREAL*, Capt Robert Nelson, partira du quai Richelieu, vis à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à six heures précises, arrêtant, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce vapeur, vu qu'un *Tender* devra les transporter aux vapeurs océaniques, et cela sans charge extra.

Le vapeur *EUROPA*, Capt. J. B. Labelle, partira tous les Mardis Jeudis et Samedis soirs, à six heures précises, pour Québec, arrêtant, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Le vapeur *COLUMBIA*, Capt. Joseph Duval, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à Sorel, Maskinongé, Rivière-du-Loup, Yamachiche, Port St François; et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à deux heures P. M., arrêtant à Lanoraie.

Le vapeur *NAPOLÉON*, Capt Chs Daveluy, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Vendredis, à trois heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à St Sulpice, Lanoraie, Berthier, Petit Nord, Grand Nord; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis, à quatre heures P. M.

Le vapeur *CHAMBLY*, Capt F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à trois heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à Verchères, Contrecœur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire, St Mathias; et partira de Chambly tous les Samedis, à trois heures P. M, et les Mercredis à midi pour Montréal.

Le vapeur *TERREBONNE*, Capt. L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier pour l'Assomption tous les Lundis, Mardis, Vendredis et Samedis, à trois heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à Boucherville, Varennes, St. Paul l'Hermite; et partira de l'Assomption tous les Lundis à sept heures A. M., Mardis à cinq heures A. M., Jeudis à huit heures A. M., et Samedis à six heures A. M.

Le vapeur *L'ÉTOILE*, Capt. P. E. Malhiot, partira du quai Jacques-Cartier pour Terrebonne tous les Lundis, Mardis, Vendredis et Samedis, à trois heures, arrêtant, en allant et revenant, au Bout de l'Isle et Lachenaie; et partira de Terrebonne tous les Lundis à sept heures A. M., Mardis à cinq heures A. M., Jeudis à huit heures A. M., et Samedis à six heures A. M.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argents ou effets de valeur, à moins qu'un connaissement, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No 29, Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE,
Agent-Général.

Bureau de la Compagnie du Richelieu, Montréal, 24 avril 1865. } 189

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

Ce Matin.

VENTE IMPORTANTE DE MEUBLES DE MENAGE,

Vente importante d'ameublements de salon de prix en bois de rose solide, une grande collection d'articles plaqués. Tapis tapisserie, Piano Piccolo (manufacture anglaise), magnifiques Gravures, Glaces pour manteaux de cheminées avec cadres dorés et en acajou, Rideaux cramoisis avec dentelle brodée, Gazeliers en cristal et en bronze, Setts émaillés et dorés pour chambres, dessus en marbre, Meubles pour chambre à coucher en acajou avec dessus en marbre.

Une grande quantité de Couvertures, Couvrepieds, Toile à lit, Matelats C. H., differents Garderobes chacun deux ailes.

Services à diner, à dessert et à thé, magnifique collection de Cristaux coupés, objets d'art, Ornements et Vases Maltese, Candelabres, Lustres, etc

Peinture de prix—"Mohammed apparaissant à Saladin," par David, grandeur 86 x 64 pouces, évaluée à 100 guinées.

— ET —

Environ quarante doz Hock mousseux, Moselle, Sherries et Port.

— AUSSI, —

Magnifique Voiture (presque neuve.)

Le Soussigné a été favorisé d'instructions des exécuteurs de la succession de feu EDWARD MAITLAND, Ecq., de vendre à sa dernière résidence, No. 6, Prince of Wales Terrace, rue Sherbrooke,

Lundi, le 24 Avril courant,

Tous ses Meubles de Ménage et effets, dont un Catalogue a été préparé.

Parmi le grand nombre d'articles dignes de l'attention on trouve

Le TAPIS DE BRUXELLES couvrant le salon et la salle à diner, avec des petits tapis pour accorder.

L'ameublement de la salle à diner, qui a été fait à ordre par "Morice" est en acajou espagnol solide La table à diner et la table de côté auxquelles des morceaux s'ajoutent, sont d'un très beau travail.

Les GLACES en pied sont des grands miroirs anglais, épaisseur extra; table à thé "Sutherland."

SERVICES A DINER en vaisselle de Chine, avec bords dorés, patron rose, environ 188 morceaux, unique patron, Sett à dessert en faïence, avec tour rouge doré très-beau.

Magnifique SERVICE à THÉ et à CAFÉ cramoisi et doré, environ 117 morceaux.

Un do do do bleu et doré.

La COUTELLERIE sort des manufactures anglaises, et il y en a en grande quantité.

CRISTEAUX coupés et VERRERIES, comprenant tous les morceaux possibles pour l'usage et l'ornement. Les quatre plats à dessert gravés, 6 do à confitures et la pièce de centre en trois parties sont très beaux. Aussi Verres effervescents pour Champagne. Tous dans le meilleur ordre.

Trois Setts ayant chacun un pot à eau gravé et deux gobelets. Indispensables sur le sideboard.

Les Argenteries sont de la plus belle qualité possible et ont été choisies par feu M. Maitland en Angleterre et sont faites du meilleur argent que l'on ait pu trouver. Le magnifique Epergne avec les accessoires; le grand plateau plaqué, avec coin en argent et boite en noyer; les quatre magnifiques plats de côté avec coins en argent et poignées bosselées, avec couverts; on peut en faire usage comme 12 plats, cette argenterie est l'égale si elle ne surpasse pas ce qu'il y a de mieux en cette ville, et on doit les voir pour les apprécier.

Les autres articles plaqués comprenant la variété ordinaire et complète d'une résidence de première classe.

Dans le Salon, le sett de meubles est en bois de rose solide, ainsi que de la célèbre manufacture de Morice. La chambre est abondamment fournie avec chaises à bras, de goût, Prie-Dieu do, Chiffonnier, Etagère.

Les murs sont couverts de Gravures et Peintures, dont plusieurs sont des premières épreuves.

Les manteaux de cheminée et les étagères sont couverts avec des cadelabres et autres articles de prix.—Vases, statuts, objets d'art en Albâtre; vrais ornements maltese et vases—vrais figures espagnoles. Ces dernières ont été choisies sur le continent.

Pardessus et chapeau d'un vrai Matador espagnol.

Rideaux de mousseline et de dentelle, vases chinois et japonais, paniers suisses de goût, porte cartes de Bohême blanc et cramoisi.

Magnifique GRAVURE A L'HUILE par "David," bien connue des connaisseurs de l'art en cette ville. On s'attend à une grande compétition pour ce magnifique ouvrage de l'art.

Les meubles du passage sont en chêne solide; thermomètre, etc., etc.

Magnifique DAVENPORT en bois de rose; table verte de librairie; grande gravure; "Les généraux alliés devant Sébastopol," dans un cadre doré avec clef pour do, une première impression importée à ordre.

DANS LES CHAMBRES A COUCHER:—24 paires couvertes de qualité extra. couvrepieds blancs, matelas de cuir frisé, lits de plumes, paillasses en laine et autres, magnifique GARDEROBE avec ailes en acajou solide, garni de boutons, tablettes, etc., couchette manufacture française; meubles B R en marbre; glace plaquée "cheval." Les articles de toilette dans les différentes chambres seront trouvés très supérieurs. Il y a aussi plusieurs grandes garderobes unies, très bien adoptées pour mettre les effets en toile, etc.: TABLE, BAGATELLE en acajou, queues et billes complètes; tapis Kidderminster, tapisserie et impérial, tables de toilette, miroirs et un grand nombre d'autres articles dont on donne les détails en entiers dans les catalogues.

Poéle de cuisine et une grande quantité d'ustensiles de cuisine.

— AUSSI, —

5 mattes vraies espagnoles, qui n'ont jamais été mis en usage.

7 do do un peu en usage.

2 mattes de passage.

Magnifique VOITURE COUVERTE, avec timon, etc., complets, en très bon ordre, elle n'a été en usage que durant une saison, coût £75, (elle mérite un examen minutieux des acheteurs.)—Bon WAGGON avec des siéges glissants.

Des catalogues ont été préparés, que l'on pourra se procurer de l'encanteur ou chez MM. Maitland, Tylee et Cie.

On pourra voir tous les meubles et effets de M. Maitland à sa ci-devant résidence, No. 6, Prince of Wales Terrace, samedi après-midi, de 1 à 6 heures P. M.

La vente aura lieu LUNDI le 24 courant.

La vente des voitures, vin et articles plaqués commencera à UNE heure.

Un lunch sera préparé.

Vente à DIX heures précises.

JOHN J. ARNTON,
187 Encanteur.

Mr. WEBB exécutera tous les ordres que l'on voudra bien lui confier pour cette vente.

LE

DEPOT CENTRAL DE POELES!

Etc., Etc., Etc.,

où l'on trouve le meilleur assortiment à bonne composition, est au

No. 14e, Rue Craig,

VIS-A-VIS LA

Rue St. Charles Borromé.

MEILLEUR ET CIE.
28 nov. —68

VENTE PAR ENCAN.

PAR HILL & BURLAND.

VENTE A LA DOUANE.

MONTREAL, 4 AVRIL 1865.

AVIS est par les présentes donné que les MARCHANDISES et ECHANTILLONS suivants reçus à la MAISON de DOUANE durant l'année et qui sont restés non reclamés dans l'Entrepôt à Examen de la Reine, seront vendus par Encan Public, MARDI, le 25 AVRIL 1865.

BENJAMIN HOLMES.
Collecteur.

Vaisseaux.	*Marques et Numéros.*	*Paquets et Contenu.*
C F Grand Tronc	J Crombie,	1 balle Laine
Do	A Robertson,	1 qrt Cidre
Do	Duval,	1 do
C F C & Montréal	R Barrett,	9 qts Verrerie
Do	Rebstock & Co,	1 boite quincailleries
Nova-Scotian	T P,	1 cs Vin
C F C & Montréal	C Rean & Co,	1 machine
Nova Scotian	J W B, 395,	1 caisse quincailleries
Do	M "391 | 3 393½	4 caques quincailleries
C F Grand Tronc	J Morison & Co,	1 caisse marchandises sèches
North American	J W B, 396,	1 c quincailleries
Hibernian	R Tuck,	1 c viande préservée
United Kingdom	R W Black,	1 pqt, 1 pair pantoufles
Nova Scotian	John Blackburn,	1 block
America	J W B, 398,	1 c quinc
Pericles	F J B, 6,	1 c verrerie
C F Grand Tronc	H Allan,	1 qrt } quincailleries,&c
Do	do	3 cs }
Do	A & E Amos,	2 peaux
Harlequin	P C (C),	1 qrt verrerie
John Bull	A H,	7 barres fer
Peruvian	J W B, 404, M	1 c quincail.
United Kingdom	R P, 2425,	1 c porcelaine
Eaglet	R L,	5 btes pierres
Do	Pas de marque,	5 do
Nova Scotian	J Firman,	8 pqts et 1 qpt fer
Do	Capt Noble,	1 pqt livres
C F Grand Tronc	S G Levey,	1 qrt noix
Miranda	C K,	1 bte cartes
Cora Linn	J J, T	10 bariques bière
C F C & Montréal	Mary Dervise,	1 c effets privés
North American	Mr McAuly,	1 qrt poisson
Do	P,	18 pqts et 1 pqt fer
Hibernian	F,	29 pqts et 1 poche fer
C F C & Montréal	L Gate,	1 cuvette sucre d'érable
Peruvian	W Bell,	1 bte pavillons
Damascus	C S, 407,	1 bte échantil
C F C & Montréal	H W King,	1 voiture
St David	P S Ross & Bro,	1 bte
Hibernian	J B, 175 | 62 T	caqs quinc
St George	W Stewart,	1 paqt petits articles
C F C & Montréal	Peter Perry,	1 poêle
Memphis	S W, 8,	1 c acides
Belgian	J Robertson,	1 pqt fer
Waverley	P P S, 37 T	paqts fer
Do	H Chapman & Co,	1 c vin
Nova Scotian	M. 164 | 6,	3 cs marchandises sèches
C F Grand Tronc	F O Valleran,	1 caque verrerie
Do	H Brown,	5 qrts vides
Damascus	G J Hill,	1 bte effets privés
C F C & Montréal	M Gutman & Co,	1 cs collet papier
Do	R M Van Sickler,	2 cs coton
Do	B F,	2 qrts noix
Algeria	J P C, 19 | 31,	16 paniers vaisselles
Peruvian	A B C,	1 caque
United Kingdom	R Anderson,	1 p graines
Do	R C C, 1,	1 pan vaisselle
Belgian	T K, 658,	1 c marchandises sèches
Do	W Evans,	1 paqt quinc
Roseneath	B, 173,	1 caque quinc
Landores	B A,	3 btes verreries
C F Grand Tronc	C Valois,	4 btes quinc
Do	C C Snowdon & Co,	4 btes quincailleries
C F C & Montréal	R Gardner,	8 btes poêle à gaz
Do	T Rivet,	1 poêle et bouilloire
Do	K K, K Y	1 chaine
Do	W Kelley,	2 bts verreries
Do	R H S,	1 baril gros clous
Do	W P Davis & Co,	1 paqt feuillard
St Andrew	E E, M	38 caqs clous
Do	Do,	1 caque quincailleries
Do	A T McCord,	1 qrt verreries
North American	R H 686,	1 caisse cuir
Thames	Jas G Young,	1 bte verreries
Passport	F W Hamberkin,	1 bte verreries
American Ex Line	D,	4 qrts cidre
Do	C D,	1 do do
C F C & Montréal	P W Wood,	4 qrt colle forte
Do	C G Fox,	1 bte livres
Do	Pas de marque,	1 p cuir
Nova Scotiau	J W B, 405 | 6, M	2 cs quincailleries
Do	F K, 697 | 8,	2 cs marchandises
Do	R J,	1 cs marchandise
Moravian	F K, 699 | 701,	3 do do
Damascus	J M R C, 1130 | 1,	2 do
Do	R C C, 321 | 2,	2 balles marchandises

PAQUETS PAR EXPRESS.

C F C & Montréal	D B McDonal,	1 ble marchandise sèche
Do	J A, 21,	1 c marchandises de fantaisie
Do	J Morton,	1 bte verrerie
Do	Paxton Bros,	1 bte 1 scie
Do	W G Vogt,	1 pqt matériaux pour piano
Do	D B McDonald,	2 btes chapeaux
Do	Trigg & Co,	1 bte marchandise de fantaisie
Do	W G Vogt,	1 do matériaux pour piano
Do	J Haldeman,	5 btes fontes
Do	D B McDonald,	3 do chapeaux
Do	De LaMar Bros,	1 bte queues de billard
Do	A Cantin,	1 qrt quincailleries
Do	W G Vogt,	1 bte matériaux pour piano
Do	Mde Gunn,	1 pqt garnitures
Do	A P Savage,	1 bte cartes
Do	P Wood,	1 bte cordes à machine
Do	Trigg & Co,	3 btes marchandises de goût
Do	W D Millar & Co,	1 bte bottes

PAQUETS D'ECHANTILLONS ADRESSÉS COMME SUIT:

R Campbell & Co, 1; Robert Weir & Co, 1; S Greenshields, S & Co, 1; Thos May, 1; A Jeffery, 2; Geo Childs & Co, 1; Phillips & Co, 3; J Beaudry, 4; Brown, Gillespie & Co, 2; J H J Moss, 1; W & R Muir, 2; B R C, 1; M B, 1; E H J G F, A McG, 2; P C C, 1; M T, 1; C C, 1; H, 1; J Carruthers & Co, 1; M Rimmer, Gunn & Co, 1; J M Kay & Bro, 4; J Johnston & Co, 2; Law, Young & Co, 2; Converse, C & Co, 1; Gault Bros, 3; Taylor Bros, 1; J G McKenzie & Co, 2; Taylor Bros, 1; J G McKenzie & Co, 2; A Prevost & Co, 1; Gilmour, W & Co, 1; Desmarteau, P & Co, 3; Grenier & M, 1; P M Galarneau & Co, 4; Foster & G, 1; Co § 302, 1; J Roy & Co, 2; Moffatt & Co, 2; Jacques, Tracy & Co, 1; A Laurie & Co, 1; S Senior, 1; Foulds & Hodgson 2; P C, 1; Jno Rankin, 1; G A Robertson & Co, 1; J P Clark & Co, 1; T, 1; H C C, 1; J M T Moss & Bros, 1; Macfarlane & Baird, 1; H R, § 30, 1; J Thayer, 1; T Mussen, 1; Geo Winks & Co, 1; M, § 103, 1; S K, § 214, 1; Geo Robertson & Son, 1; David Robertson, 3; 83 paquets d'échantillons de marchandises sèches.

MARCHANDISES ENVOYÉES DANS LES ENTREPOTS ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ RECLAMÉES.

C F C & Montréal	Adams & Co,	5 qrts soufre
Miranda	Winn & Holland,	1 bte échantillon
United Kingdom	Sewall W Reid,	3 cs vin
Vivid	D E Teasel,	11 pièces tuyaux à égout
C F C & Montréal	M P Ryan,	1 pqt cerceaux
Ocean Phantom	J Leeming & Co,	2 paniers vaisselles
C F Grand Tronc	G McGregor,	1 ble
Do	A & D Shannon,	2 bts homards

MARCHANDISES ABANDONNÉES POUR LES DROITS.

1 caisse }
35 bariques }
19 tierçons } Vides.
3 quarts }

ET LES MARCHANDISES SUIVANTES PRISES PAR LES DOUANES OU SAISIES POUR INFRACTION AUX LOIS DU REVENU.

1 boite Bijouteries
12 boites Cocaine
1 caisse German Bitters
4 dozs Robes pour enfants
1 caisse Machine pour fils à soulier
9 poches Plumes
1 caisse Machine à rouleaux de Coton
1 pqt Cartes à Annonces
16 btes German Bitters
1 pqt Bijouteries
16 poches Plumes
1 boite Bitts

Vente à DIX heures.

CONDITIONS DE VENTE:

Un dépôt de 10 par cent devra être payé à l'adjudication de chaque lot et comptant lorsqu'il sera livré.

Les marchandises devront être transportées dans les deux jours après la vente et les marchadises vendues de nouveau pour le compte des acheteurs qui seront tenus responsables pour toute pertes.

HILL & BURLAND,
Encanteurs des Douanes de S. M.,
182 364, Rue Notre Dame.

AVIS DE DEMENAGEMENT.

ELOI PERRAULT donne par les présentes avis qu'il déménagera son MAGASIN DE CUIR au coin des Rues

St. Paul et St. Jean-Baptiste,

Nos. 305 et 307, dans la maison de briques, ci-devant occupée comme Magasin de Lampes.

Le soussigné profite de cette occasion pour remercier ses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'ils lui ont donné jusqu'à ce jour et il espère qu'ils voudront bien le patroniser comme par le passé. Comme son nouveau magasin va être plus grand et plus commode, il se propose de tenir un assortiment des plus complets, tels que Ogerau, Veau Français, Simon, Terrassière, Kid, Veau patenté, Doublures françaises de diverses couleurs, Taure et Veau anglais, Cuir à Harnais, Vernis à Lisse, Vernis à Harnais, Vernis à Chaussures, Noir de Fumée pour les Corroyeurs, Formes pour hommes, femmes et enfants dans le style le plus nouveau, et aussi un assortiment général d'outils des premières manufactures américaines pour les Cordonniers, ainsi que des Cuirs à Semelle Anglais, Américain et du Canada.

1er avril—171 dm k

VAN BUSKIRK'S
FRAGRANT
SOZODONT

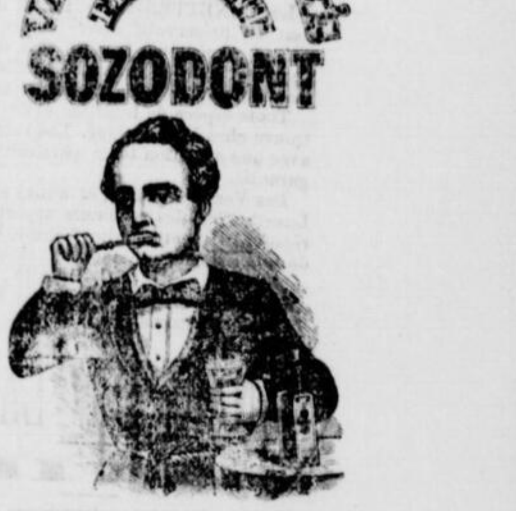

For Cleansing and Preserving the
TEETH
HARDENING THE GUMS

Laissant dans la bouche un goût rafraichissant et délicat, enlevant le tartre et les croutes des dents, arrêtant complètement la carie et blanchissant les cavités cariées et noircies.

L'importance de posséder de belles dents est reconnue de tous ceux qui attachent de la valeur aux avantages personnels et à la santé. Une rangée de dents ferme, régulière et perlée donne toujours une impression favorable, et l'importance au point de vue de la santé que les dents jouent dans l'économie du corps, demande le plus grand soin et la plus grande attention pour leur conservation.

Le SOZODONT est une composition d'ingrédients choisis et des plus purs, joignant la propriété à l'efficacité et cela au plus haut degré possible. Il enlève toute adhésion tartareuse, donnant une blancheur de perles à l'émaille des dents, et est la meilleure et la plus efficace poudre à dents que le monde ait vu.

Vendu par les Droguistes à 75 cents la bouteille

HALL & RUCKEL,
New York.

CORKE & ANSELL, Agents en gros pour le Canada, coin des Rues St. François-Xavier et St. Paul, Montréal.

11 mars—154 mk c

COLLEGE
DES
MEDECINS ET CHIRURGIENS
DU
Bas-Canada.

L'Assemblée Semi-Annuelle du Bureau des Gouverneurs du Collége des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, pour les EXAMENS, se tiendra à l'Institut des Artisans, dans la cité de Montréal, MARDI, le NEUF de MAI prochain, à DIX heures A. M.

Les Candidats sont requis de remettre leurs certificats à l'un des Secrétaires, au moins dix jours avant l'assemblée, et de remplir une cédule de leur éducation dont ils pourront obtenir une formule en s'adressant aux Secrétaires; ils sont aussi requis de déposer en même temps les honoraires qui deviendront dûs dans le cas d'un examen satisfaisant.

HECTOR PELTIER, M. D.,
R. H. RUSSELL, M. D.,
Secrétaires.

Montréal, 7 avril 1865—170 sz c D

COMPAGNIE D'ASSURANCE

UNION COMMERCIALE

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE.

Les soussignés ont nommé

MM. G. O. De LORME et ANT. TELLIER

leurs AGENTS ASSISTANTS pour prendre des Assurances à la Compagnie ci-dessus, dans la cité de Montréal et ses environs.

MORLAND, WATSON & Cie.,
Agents Généraux pour le Canada
Montréal, 9 janvier 1865.

En référence à l'annonce ci-dessus, nous avons l'honneur d'offrir au public nos services comme Agents locaux pour effectuer des assurances à l'*Union Commerciale*, contre le feu et sur la vie. Cette Compagnie, avec un capital de $12,500,000 et l'immence patronage dont elle jouit, offre les plus sûres garanties aux personnes qui désirent s'assurer.

L'activité et la ponctualité que nous apporterons dans l'exercice des fonctions que les Agents généraux ont bien voulu nous confier, nous mériteront, il faut l'espérer une part légitime de patronage.

La classe commerciale des campagnes, comme celle de la cité, trouvera son avantage à s'assurer à l'*Union Commerciale* et nous seront toujours prêts à répondre à toutes les demandes dans le plus court délai.

Toute communication pourrait nous être adressée au Bureau de Poste, boîte 533.

G. O. De LORME,
ANT. TELLIER.

Montréal, 9 janvier 1865—102

1865 { NOUVELLE LIGNE DE FRET POUR OTTAWA. } 1865

Compagnie de Transport de Montreal et Ottawa

(LIMITÉ.)

CAPITAL........................ $50,000.

JOHN McLENNAN, Président.
W. McNAUGHTON, } Directeurs.
J. B. AUGER, }

Cette Compagnie a été formée dans le but de faciliter le commerce qui augmente tous les jours sur cette route, en passant par la rivière Ottawa, le canal Rideaux et leurs tributaires. Cette nouvelle ligne est fournie de tout ce qui est nécessaire pour assurer la dépêche des effets et une économie dans le coût du transport.

ISSAAC BONNER, Agent,
85, Rue de la Commune, Quai du Canal, Montréal.
L. C. COUVRETTE, Agent,
Bassin du Canal, Ottawa.

11 février—130 a k

PHŒNIX
Marine Insurance Company
DE NEW-YORK.

Capital..........	$1,000,000
Surplus..........	463,073
Total......	$1,463,073

STEPHEN CROWELL, Ecr., Président
EDGAR W. CROWELL, Ecr., Vice-Président.
PHILANDER SHAW, Ecr., Secrétaire.

Le soussigné accordera des Polices payables en or, pour la compagnie ci-dessus, contre les Risques de la Navigation sur l'Océan, les Lacs et la Rivière, sur la Coque, la Cargaison et le Fret.

Polices ouvertes aux maisons d'importation pour couvrir des risques sur vapeur ou autres vaisseaux des ports anglais et étrangers.

ROBERT HAMPSON, Agent,
11 avril—179 um k   8, Rue de la Commune

PRESERVEZ VOTRE VUE.

Les LUNETTES de COULEUR PATENTEES sont un préservatif assuré contre les Maladies d'Yeux causées par la neige et le meil eur remède connu pour les Yeux faibles ; elles sont recommandées par les premiers Médecins ne l'Europe.

Toute espèce de Lunettes et de Conserves se trouve chez le Soussigné. Les verres sont posés avec une attention toute particulière et ils sont garantis.

Des Verres du Brézil et autres sont posés aux Lunettes que des personnes apportent pour faire réparer. Lunettes faites à ordre, et réparations de toutes sortes promptement exécutées.

C. HEARN, Opticien,
160, Rue Notre-Dame,
Au coin de la Rue St. Jean-Baptiste
22 mars.   m—163

CANAL DE LACHINE
AVIS

Est par le présent donné que l'EAU SERA RETIRÉE du CANAL DE LACHINE aussitôt que le temps le permettra, dans le courant du mois d'Avril prochain, et n'y sera réintroduite qu'après que les réparations nécessaires auront été faites au dit Canal, ce qui sera le ou avant le 1er MAI prochain.

Par ordre,
F. BRAÜN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics. } 163
Québec, 20 mars 1865.

LICITATION JUDICIAIRE.

C. S.—No. 2,399.

LEPROHON et al,
vs.
LEPROHON et al.

JEUDI, le 27 AVRIL prochain, sera vendu, en la Salle des Séances, au Palais de Justice de Montréal, un PONT PUBLIC de PÉAGE, situé sur la rivière Jésus, entre le village de St. Eustache et la paroisse Ste. Rose.

Voir les termes au *Cahier des Charges* produit dans le Dossier.

SENÉCAL, RYAN & DeBELLEFEUILLE,
Avocats des Demandeurs.
Montréal, 28 mars 1865—168 lk

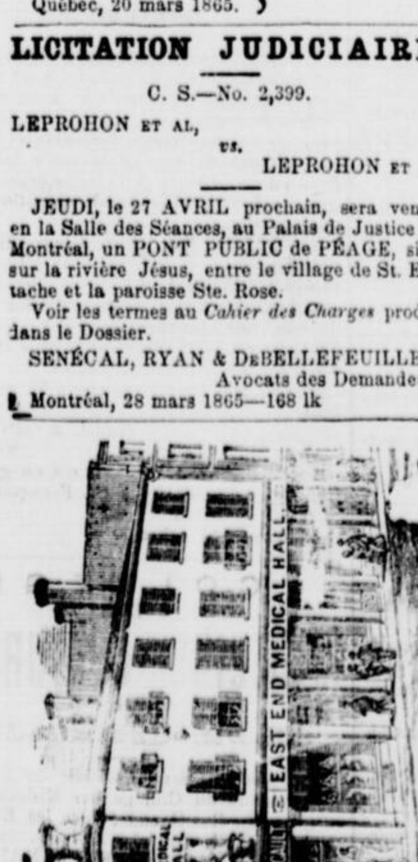

Dr. Picault, coin des Rues N.-Dame et Bonsecours.

MONTREAL.

On trouvera à la Pharmacie ci-dessus toutes espèces de Remèdes, Produits Chimiques, Parfumeries, Articles de Toilettes, Médecines Françaises les plus renommées, ainsi que toutes les Médecines à Patentes, annoncées dans la Gazettes, aux mêmes prix que chez les Agents, avec l'immense avantage qu'on peut consulter (*gratis*) le Docteur sur le choix et l'administration du remède.

Traitement Spécifique des Maladies de longue durée, Consultations Privées et guérison rapide.

P. E. PICAULT, M. D., CHS. PICAULT, M. D.,
ALFRED PICAULT, (Pharmacien-Chimiste.)

BOUTIQUE FASHIONABLE
DE
TAILLEUR,
No. 72,
Rue Saint-Jacques.

LES Soussignés ont le plaisir d'annoncer aux citoyens de Montréal, qu'ils sont maintenant prêts à offrir le

FONDS DE HARDES
LE
PLUS FASHIONABLE

Qu'il y ait en cette ville,

Tant qu'à la Coupe, à la Mode, qu'à la qualité des Etoffes.

Le Departement des Pratiques

EST AU COMPLET, se composant de

MARCHANDIZES DE CHOIX
DES
MARCHES FRANÇAIS ET ANGLAIS,

et il est sous la direction de

"Fournisseurs de 1re classe."

Les Messieurs qui désirent avoir de BONS HABILLEMENTS trouveront leur avantage à venir au Magasin ci-dessus, où ils trouveront des MARCHANDISES pour plaire aux goûts les plus difficiles On a toujours en mains un grand assortiment varié de HARDES FAITES, COLLES, unis et de goût, COLLETS de Toile et de Papier, CHEMISES de Flanelle et Blanches, et POIGNETS RAPPORTÉS.

James Donnelly & Cie.

26 oct—41 m

BUREAU
DES
TRAVAUX PUBLIC.

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à JEUDI, le VINGT-SEPT courant, à MIDI, des Soumissions cachetées, adressées au Soussigné, pour la

Construction d'une Prison dans la ville de Sherbrooke.

A dater de samedi, le quinze du courant, on pourra voir et examiner, dans ce Bureau, les Plans et Devis de cette bâtisse.

Les soumissions devront être endossées : Soumission pour la construction d'une Prison à Sherbrooke.

Les Soumissionnaires devront donner leurs noms, prénons, et adresse, en toutes lettres, ainsi que la signature de deux personnes solvables qui voudront se porter cautions de l'exécution du contrat

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse soumission, ni aucune d'elles.

F. BRAUN,
Secrétrire.

Département des Travaux Publics, }
Québec, 1er avril 1865 } vth 171

DELAI.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI.

Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Shérif à Sherbrooke, le et après le 25 du courant.

Par ordre,
F. BRUAN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics }
Québec, 12 avril, 1865. } 182 l

A VENDRE

Un million de pieds de Planches de Pin sec de 1 pouce.

Madriers secs pour Plancher, 2 pouces.

Madriers secs pour Plancher, 3 pouces.

JORDAN & BENARD,

Coin des Rues Craig et St. Denis, et Coin de la Rue Sanguinet.

10 fév —129 tm

Epargnez sur vos comptes de Plombier.

Le soussigné, en offrant ses remerciments pour le patronage libéral qu'il a reçu pendant les sept dernier s années, annonce que son loyer étant expiré sur la rue St. Antoine, il a déménagé au coin des Rues DORCHESTER et BLEURY, où il exécutera tous les ordres que l'on voudra bien lui confier.

Prix pour les hommes, 1s de l'heure ; garçons, 3d ; soudeur, 1s 3d par livre ; tuyau ½ pouce, 5d à 10d par pied ; 5 8 p., 10d à 1s 3d ; appareil à eau chaude pour magasin, $6.

On défait les tuyaux de poêle et de gaz avec soin. Je contracterai aussi à l'année pour l'entretien des maisons, hôtels ou hopitaux en ce qui regarde les ouvrages de plombier—payable par semestre.

D. McDONALD,
Plombier pratique.

☞ Les personnes qui démenagent voudront bien m'envoyer leurs ordres le plus tôt possible, afin de prévenir des désappointements.

27 mars—166 um k

Western Assurance Company,

ETABLIE EN 1851.

ASSURANCE pour le FEU et la MARINE.

Président : GEORGE MICHIE, Ecr.,
Vice-Président : Hon J. McMURRICH.
Pertes par le feu durant l'année 1864,

$77,278.85.

BRANCHE DE MONTREAL :
Bureau : 32, RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER,
JAMES GRANT, Agent.
12 avril,   m—180

CHAUSSURES!

(LE BON MARCHÉ FAIT LE DEBIT.)

Le soussigné a l'honneur de remercier respectueusement les personnes qui lui ont accordé leur bienveillant patronage, et de dire en même temps que, quoique le succès qu'il a obtenu dans son commerce ait parfaitement prouvé le mérite de la citation ci-dessus, il doit cependant confesser sa négligence à annoncer le genre d'ouvrage qui sort de son établissement, que l'on ne peut mettre en comparaison avec aucun autre de cette ville, sous le rapport de la forme, la façon, le matériel et l'élégance. Une visite est respectueusement sollicitée.

CHS. TOURVILLE,
No. 99, Grande Rue St. Laurent, quelques portes à l'Est de la Rue Lagauchetière.

13 avril—181 a k

CONFEDERATION!

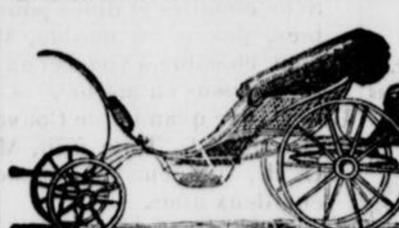

NOUVEL ETABLISSEMENT
DE
VOITURES,
RUE CRAIG, No. 622,
EN BAS DU ST. LAWRENCE HALL
MONTREAL.

M. BRUNO LEDOUX a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques que, vû leur encouragement, il a décidé d'ouvrir, lundi, un plus grand établissement dans une place centrale. Il aura toujours en mains ce que le marché peut avoir de plus élégant en fait de VOITURES de toute espèce et de toute qualité.

M. Ledoux prie ses amis et le public de venir visiter son établissement de voitures, qui peuvent rivaliser avec toutes celles vendues sur le marché ou importées d'Europe ou des Etats-Unis.

1er avril—171 dmk

$10 de Recompense.

$10 de récompense sont offertes par le Club de Protection à toute personne qui donnera les informations nécessaires pour la conviction de personnes qui détruisent les petits oiseaux.

ALEXANDER MURRAY, Président.
ALFRED RIMMER, Trés. et Sec. Hon.

11 avril—179—m

Maison de Pension

TENUE PAR

P. VUILLIAME,

EX CUISINIER DU *ST. JAMES CLUB*,
No. 12, Rue St. Laurent, seconde maison de la Rue Craig.

TABLE D'HOTE DE MIDI A TROIS H. : PRIX **25** CTS.

M. VUILLIAME se charge des diners en ville.

7 avril—176 dzk

MICHEL MOSES,
Peintre, Tapisseur et Decorateur,
32,—RUE DE L'INSPECTEUR,—32,
MONTREAL.

M MOSES, tout en remerciant ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, ose solliciter la continuation de leur patronage qu'il s'efforcera de mériter par sa ponctualité dans l'exécution, le fini et l'élégance des ouvrages qui lui seront confiés.

N. B.—M. Moses avertit le public que M. André Moses n'est plus à son service depuis deux ans.

MICHEL MOSES.

28 février—144 dm

Magasin de Provisions et Clos de Bois de Construction,

No. 50, RUE ST.-PAUL,

(Voisin de l'Eglise Bonsecours.)

Le soussigné informe ses pratiques qu'il vient d'acheter à l'encan une partie du Fonds de Magasin de M Adams, qu'il disposera à bas prix. De plus, en outre son CLOS A BOIS, il tient un MAGASIN de PROVISIONS où il aura constamment en mains—

Farine, Lard, Beurre, Avoine, Son, Grue, &c., Bois de Construction de toute qualité et de prix, Madriers, Planches, Bardeaux, Tringles, Lattes, Echelles, Dalles. Rames, &c.

Il achètera toute espèce de produits dans sa branche de Commerce, et se chargera aussi de la vente des produits que l'on voudra bien lui confier.

Le plus, sleighs, traîneaux, chaises, cuvettes, sceaux, etc.

LEON HURTEAU.

9 mars—152

NOUVEAU MOIS DE MARIE,

Dédié aux Fidèles du Canada,

PAR UN PRETRE DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL,

Avec l'approbation de NN SS. les Evêques de Tloa, de Montréal, des Trois-Rivières et de St Hyacinthe.

Ce livre, outre les considérations pour chaque jour du mois de Marie, renferme encore les Prières du matin et du soir, celles pour la Messe, les Vêpres, la Confession, la Communion, le Chemin de la Croix, &c., &c.

A vendre chez M. EUSÈBE SÉNÉCAL et chez MM. FABRE et GRAVEL.

4 mars—148 tm

Chemin de Fer le Grand Tronc.

ARRANGEMENTS D'HIVER.

Les Convois laisseront la GARE de la RUE BONAVENTURE comme suit :—

Districts Central et de l'Ouest.

Express de jour pour Ogdensburg, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest, à..................	8.00 A.M.
De nuit, do do do do	8.15 P.M
Train mêlé pour Kingston et les stations intermédiaires, à......	9.45 A.M

District de l'Est.

Train mêlé pour Island Pond et les Stations intermédiaires	8.00 A M
Train Expres pour Portland (restant la nuit à Island Pond)....	2.00 P M
Express de Nuit pour Trois-Rivières et Québec..................	10.10 P M
Convoi Express pour Saint-Jean, en connection avec le Chemin de Fer Central du Vermont pour Boston, New-York, et toutes les places dans les Etats de l'Est, à.........	8.00 A M et 3.00 P M

Les Convois laissent la Station de la Rue Bonaventure pour Lachine à	8.00 A.M
	9.30 A.M
	†3.00 P.M.
	4.30 P.M

†Ce Convoi ira jusqu'à Plattsburg.

N. B.—Le convoi qui laisse Montréal à 10.01 P.M., les Vendredis soir, sera en connection avec les steamers océaniques à Portland.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

Avis de Societé.

Les soussignés ont formé une société sous les nom et raison de LAFRENIÈRE et ST. ONGE, pour le commerce de Grains, Farine, Provisions, &c.

J. O. LAFRENIÈRE,
S. ST. ONGE.

LAFRENIERE & ST. ONGE,

MARCHANDS DE

Grains, Farines, Provisions, &c.,

ET A COMMISSION.

Les soussignés ont le plaisir d'annoncer à leurs nombreux amis qu'ils ouvriront au premier Mai prochain, au No 291 (nouveau numéro), Rue des Commissaires (Bureaux ci-devant occupés par MM. Molson) un MAGASIN pour l'achat et la vente de Grains, Farines et Provisions de toute espèce

J. O. LAFRENIÈRE,
S. ST. ONGE.

11 avril—179 D

G. LECOMTE
23—Rue St. Bonaventure—23

(Quelques portes de la Rue McGill,)

Est prêt à recevoir

TOUTE COMMANDE

POUR

Cadres en Or et en Bois de Rose

ETC., ETC., ETC.

On trouvera chez lui

MIROIRS DE TOUTE GRANDEUR

Aux prix les plus réduits.

7 avril.   176

Nouveau Vapeur entre Beauharnois et Montreal.

Le soussigné informe le public qu'il fera voyager le vapeur *DIXIE*, durant la prochaine saison, entre BEAUHARNOIS et MONTREAL. Ce vapeur sera arrangé dans les derniers goûts et donnera toutes les commodités désirables pour les passagers et le fret Il sera prêt à voyager à l'ouverture de la navigation.

16 mars—158 ss k   T. SHORT.

Place Demandee.

Un Monsieur instruit désirerait se procurer une place comme Commis, Collecteur ou dans un Bureau où il pourrait se rendre généralement utile. S'adresser à ce Bureau.

15 avril—182 si

La Compagnie d'Assurance
ET DE
PLACEMENT DES CITOYENS
DE MONTREAL.

Capital autorisé..................	$2,000,000
Capital souscrit..................	400,000

DIRECTEURS :
MM. EDWIN ATWATER, Préside
THOMAS WATSON,
E. M HOPKINS,
ADOLPHE ROY,
JOHN PRATT,
JOHN G McKENZIE,
ANDREW ALLAN.

Solliciteur,—HON. JOHN J. C. ABBOTT, C.R.
Banquiers,—LA BANQUE DES MARCHAND

BUREAU :
MM. LAMBE & TUGGEY,
UNION BUILDINGS, 3
Rue St. François Xavier.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ET DE PLACEMENT DES CITOYENS est maintenant organisée et prête à prendre le risque des propriétés susceptibles d'être assurées en cette ville, à portée de l'Aqueduc, au taux d'assurance le plus bas.

La Compagnie est prête à donner des Polices de garanties de fidélité des employés.

WM. B. LAMBE,
Directeur.

WM. SALTER, } Inspecteurs.
LOUIS BOURGEAU, }

27 mars—166

LISTE DES LETTRES

NON RECLAMÉES au Bureau de Poste de Montréal, reçues entre le

1er ET LE 15 AVRIL, 1865.

Les chiffres indiquent le nombre de lettres à la même adresse.

En demandant une de ces lettres on devra spécifier si elle a été annoncée.

Outre cette liste, une autre des lettres de VILLE est affichée à l'entrée du Bureau, correspondant aux mêmes dates.

Liste des Dames.

A	
Arel Félicite 3	
B	
Bariteau A Dme	Bellard Eliza
Boutillier O Dme	
C	
Chamberland Mathide	Champagne Dme
Choillier Louise	
D	
Dechamp Célina	Dabain M Dme
Daignault J Dme	Dalpé Marie
Dérocher Emélie	Descoteau Félicite
Desautelle L	Dorion Célina
Duval Dme	Dubreuil Charles Dme
Dubois Eliza	Duford Louise
E	
Ethier Emélie Veuve	Etiez Thalite
F	
Ferland Alodie	Filiatro Pierre
Fortin Etienne	
G	
Germain Marie	Gibeault Victoire
L	
Lacroix Louise	Ladouceur Fannie
Lafleur Adèle Dme	Lafontaine H Dme
Landrie Adèle	Lanouette Dme
Lafricain Edouard Dme	Langlais Dme
Lamothe Veuve Dme	Lamoureux Elise
Laporte Charles Veuve	Leclaire Aglae
Lefèvre Célina	Lépine Dme
Lisotte Césaire	
M	
Marion Rachel	
P	
Pailleur Dlle Délima	Péraut Mlle Caroline
Perron Miss Amélina	Pillon Dlle Alex
Plouf Delle Rose	
R	
Rauie Miss Amanda	Richard Madame
Rueff 3	
S	
Salvas Julie Dme	Souligny Prudent Dme
T	
Tellier C Veuve	Thibert Mde
Tourville J Dme	
V	
Vendette Dme	Venne Joseph Veuve

E. S. FREER,
Maître de Poste.

Bureau de Poste, }
Montréal, avril 1865. } 188

{ MAISON DE LA TRINITÉ DE MONTRÉAL,
Montréal, 1er avril 1865.

Le Bureau tiendra une ASSEMBLÉE pour l'Examen des personnes qui désireraient être COMMISSIONNÉS comme PILOTS pour et au-dessus du Hâvre de Québec, au Bureau de la Maison de la Trinité, à Montréal, MERCREDI, le 26 AVRIL courant, à DIX heures A. M.

E. D. DAVID,
Régistrateur

171

{ Maison de la Trinité de Montréal,
Montréal, 19 avril 1865.

AVIS AUX MARINS.

Le Phare sur l'Islet ayant été emporté par l'inondation, les Pilots et autres sont notifiés que l'on est à construire une bâtisse temporaire dans laquelle on placera les Phares.

E. D. DAVID,
Registrateur.

20 avril—186sti

AVIS AUX MARINS.

Les PILOTS sont notifiés que le PHARE à ST. GREGOIRE (Port St. François), a été EMPORTÉ par l'INONDATION. Des mesures seront prises immédiatement pour y ériger un PHARE TEMPORAIRE.

E. D. DAVID,
Régistrateur.

Maison de la Trinité, }
Montréal, 21 Avril 1865. } 188 ti

LISTE DES LETTRES

NON RECLAMEES au Bureau de Poste de Montréal, reçues entre le

1er ET LE 15 AVRIL, 1865.

Les chiffres indiquent le nombre de lettres à la même adresse.

En demandant une de ces lettres on devra spécifier si elle a été annoncée.

Outre cette liste, une autre des lettres de VILLE est affichée à l'entrée du Bureau, correspondant aux mêmes dates.

Liste des Messieurs.

A	
Alarie Guillaume	Allard Ovide
Archambault T	Auclair Elie J
B	
Barbe Thomas	Barbier Norbert 2
Beauchamp Edouard	Beaupré Ulrique
Beausoleil C	Beauvais Etienne
Bédard Joseph	Bélair Jérémie
Bergeron Emérie	Bilodeau Jean
Bissonnet Joseph	Blanquet Professeur
Boismenu Pierre	Boucher Joseph
Beaudreau J Bte	Bouthillier F
Boyez Paschal	Brais Joseph
Brault N	Brunet Joseph
Brunet Stanislas	Brunet Edouard
C	
Carrière François	Caron François
Cartier Joseph	Chagnon Joseph
Choquette John	Comet Fabien
Contant Alfred	Cormier Napoléon 2
Côté J F	Croteau André
D	
Demers Maxime	Desautel Eusèbe
Dérivière J Bte	Desmarais Henri
Dion Lambert	Dorion Edouard
Dostaler Octave	Doyon Cyrille
Dumas Alexandre	Dubeault Louis
Dufresne Cyrille	Dumoutin Charles
Durenceau Loui	Duseault Louis
E	
Etu Benjamin	
F	
Fournier Paul	Fortin François
Frigon M	Fryffe Eusèbe
G	
Gamache Antoine	Garrou Philippe
Gauvreau Moïse	Germain H A
Gervais Charles	Girard Dositée
Giroux J R	Gladu France
Goulet Adolphe	Guillemet Charles
H	
Hamel Isidore	Héreau Xavier
Houle Xavier	Houle W H
J	
Janson Zéphirin	Jearient Antoine
Jubinville Benjamin	
K	
Kirouack Alphone	
L	
Labelle François	Labelle M
Labonté Louis	Lachène Antoine
Lacroix Joseph	Ladéroute Louis
Laforce Michel	Lajeunesse Adélard
Lalonde Antoine	Lambert Gervais
Laplante Félix	Larchevêque Pierre
Lario Joseph	Laberge Michel
Lacasse Benjamin	Lamothe Henri
Leclaire A H 2	Lefaivre Edouard
Lefebvre Auguste	Lefebvre Jacques
Létourneau Régis	Léveillé Joseph
Levêque J Bte	Limoges Narcisse
Louis Charles	Lozeau Amable
M	
Maillier Louis	Major Thomas
Major Moïse	Malette J Bte
Malo J F	Marion A
Marsais A	
Martel Philibert	Martel Joseph
Martel Dosithée	Martin Hilaire
Martin H	Martineau U J
Mathieu Charles	Mathurin Joseph
Moyneault Moïse	Modurat Anthelme
Mondoun Siméon	Monestes Louis
Monette Paschal	Moreau Pierre
Morel Adolphe	Messier Marceline
O	
Oliver Camille	Ouellet Charles
P	
Paquette Antoine	Poutré J B
Plante Alphonse	Poutré Félix
Provost Henri	Provost Amable
R	
Renois Peter	Rivest A S
Rougemont A	Robert Alexis
Rouleaux Alexandre	Roy Benjamin
Rivest François	Rousseau F N
Roi Basil et J B	Roi Moïse
Robideau Pierre	
S	
Sabourin E	Sabourin Charles
Sauvage Clovis	Silvy Dosithée
St Michel Charles	St. Pierre Isidore
T	
Taillefer Narcisse	Taiser Louis
Telmosse Louis	Thérien Hilaire 2
Therrien Pierre	Tibeau Pierre
Tison William	Touchette Charles
Therrien J 2	
V	
Valade Capitaine	Vanier Félix
Vaunier A E	Vézina Antoine
Vincent Alexandre	Vaincelette Estaire

E. S. FREER,
Maître de Poste.

Bureau de Poste, }
Montréal, avril 1865. } 188

CHEMIN DE FER
DE
MONTREAL & CHAMPLAIN
AVIS.

L'ASSEMBLEE ANNUELLE ajournée des Propriétaires du CHEMIN DE FER DE MONTREAL ET CHAMPLAIN, aura lieu dans Bureaux de la Compagnie, Pointe St. Charles, Montréal, MERCREDI, le 26 courant, à UNE heure précise.

JAMES FERRIER,
Président.
21 avril 1865.   ci—187

N.B.—On a l'intention de proposer l'ajournement de l'assemblée à un jour qui sera ci-après annoncé.

Patenté aux Etats-Unis. 11 Octobre 1864.

AVIS SPECIAL.
Cigare Medecinal de Davis.

Le Soussigné appelle respectueusement l'attention du Public sur son CIGARE MEDECINAL patenté. Ce Cigare a été manufacturé en cette ville avec la feuille du meilleur Tabac de la Havane, sous l'inspection immédiate du Soussigné, et est connu pour ses propriétés Médecinales par plusieurs éminents Médecins en cette Ville Un essai convaincra aux plus sceptiques ses qualités supérieures en faisant disparaître les maladies suivantes :—

CIGARE MEDECINAL No. 1.

On trouvera à ces Cigares un effet des plus magiques pour faire disparaître les symptômes les plus souffrants des maladies suivantes : Maux de Tête, Asthme, Bronchites, Plaintes Spasmodiques (spécialement de l'Estomac), Maladie du Foie, Névralgie, Epilepsie, Ambly Opiat ou maladie dans la vue, Goute et toutes autres maladies semblables.

CIGARE MEDECINAL No. 2.

Am liorera grandement les maladies suivantes Maladies Organiques du Cœur, Hydropysie, Faiblesse des Intestins, Maladies Nerveuses, Consomption, etc etc. Le soulagement qu'ils procurent dans les différents cas les rendent de la plus grande valeur auprès des personnes qui sont affligées des maladies ci dessus.

Dans la Consomption, en faisant disparaître la Toux, tend à prolonger la vie.

Avant d'introduire ces Cigares, le Soussigné a fait connaître leur composition à quelques-uns des principaux Médecins de cette Vill , parmi lesquels on a bien voulu lui permettre de mentionner les noms suivants :—Drs Campbell, Hall, Sutherland, Hingston, Macdonald Frazer, Reddy, Fenwick, Munroe, David, etc.

Des directions accompagnent chaque paquet. Ils sont vendus par tous les Droguistes en Canada et aux Etats-Unis.

Chaque paquet porte la signature du manufacturier.

S. DAVIS,
Seul Propriétaire et Manufacturier, Montréal.
0 mars.   tmk—142

EXPRESS DE VILLE

DE

C. A. DUMAINE.

J'ai l'honneur d'annoncer au public en général, que j'ouvrirai au 1er d'Avril prochain un Bureau au coin de la Place Jacques-Cartier et de la Rue Notre-Dame, No. 156, et que je me chargerai du transport de Marchandises, etc., des Magasins dans toutes les localités de la Ville ou de la Campagne, soit par petit paquet ou à la job, à des prix très réduits.

Les personnes qui déménagent feront bien de venir me voir, car j'ai des VOITURES à RESSORTS et COUVERTES J'entreprends aussi le transport de Pianos et autres Articles fragiles, aux prix les plus modérés, Ayant à mon service des hommes capables, je puis assurer l'efficacité du service. Bagage transporté des chemins de fer et vapeur.

CHARLES ADOLPHE DUMAINE.
27 mars 1865.   166

RACCOMMODAGE DE MEUBLES

Le soussigné a le plaisir d'annoncer au public que, cédant à la sollicitation de ses amis, il a laissé la fabrique de meubles de M. HILTON, où il a fait son apprentissage, pour OUVRIR une BOUTIQUE au coin des Rues

CRAIG ET ST. LAURENT,

au-dessus du MAGASIN de CERCUEILS, où il se chargera de RACCOMMODER les MEUBLES, de les BOURRER, de les VERNIR, de les POLIR, &c. Il fabrique de plus des MATELAS à ressorts, en crin et en paille. Les ordres que l'on voudra bien lui donner seront fidélement exécutés.

Le soussigné se charge aussi de vernir, polir et reparer les Meubles, Pianos, &c., à domicile C'est le seul Etablissement de ce genre à Montréal

Azarie Lavigne,
Coin des Rues CRAIG ET ST. LAURENT.

28 mars—167 tm k

En Gros et en Detail.

M. BRAHADI annonce respectueusement à ses nombreuses pratiques et au public en général qu'il a reçu 50 caisses de son grand assortiment ordinaire de

Chapeaux de Soie Anglais et Français, Feutres, &c.,

dans les derniers goûts. Ordres donnés par *Conformateur*, exécutés au plus court avis.

3 avriil—172

Dr. NELSON EDWARDS,

Chirurgien - Dentiste et Facteur de Dents Artificielles,

Pratique depuis dix-huit ans dans la ville de New-York.

Setts et partie de setts en caoutchouc, d'après le système d'Edwards.

N. B.—Les opérations sont garanties.

No. 304, Rue Notre-Dame troisieme porte de l'Eglise Paroissiale.

18 avril—184 a D k

COMPAGNIE D'ASSURANCE

ÆTNA

Capital payé et Réserve, $4,000,000

Cette vieille Compagnie bien connue, établie à Montréal depuis plus de QUARANTE ANS, continue à ASSURER à des conditions raisonnables.

Les Propriétaires de Biens-Fonds trouveront leur intérêt à venir voir

ROBERT WOOD,
Agent et Procureur pour le Canada,
Rue St. François-Xavier, Montréal.

12 mars—162 tm k

Formation de Societe'.

Le soussigné a admis M. CHARLES A. MARCHAND comme associé, sous le nom de "L. MARCHAND & SON."

L. MARCHAND.

Montréal, 1er avril 1865—171

M. CAYLEY, AVOCAT,
BEAUHARNOIS,

Suivra régulièrement le Circuit de STE. MARTINE

14 février—132 dm E

CHAPEAUX pour Enfants en Soie et en Feutre, Bonnets pour do en Soie et Mérino. On vient d'en recevoir une variété dans les derniers goûts.

MME. GUNN,
143, Grande Rue St. Jacques

Manteaux et Pelisses pour Enfants de Mérino et de Marseilles, nouveaux patrons.

MME. GUNN,
143, Grande Rue St. Jacques

PANIERS pour Enfants garnis ou à garnir à ordre, de toute couleur et patron.

MME. GUNN,
8 avril—177 ds k   143, Grande Rue St. Jacques

Graines de Semence de Fleurs Françaises.

Plus de CINQ CENTS VARIÉTÉS de SEMENCE de FLEURS choisies viennent d'être reçues au DEPOT MEDICAL, à l'encoignure des Rues Notre-Dame et St. Jean, de la célèbre maison de Vilmorin, Andrieux & Cie, de Paris.

Comme les Graines de Semence Françaises ont toujours bien réussi dans ce climat, on attire sur celles-ci l'attention de tous ceux qui cultivent les fleurs

On peut en les achetant consulter les gravures qui se trouvent sur les différentes espèces et des directions, écrites par un jardinier pratique qui a donné une grande attention à la croissance des plantes en Canada, seront fournies avec chaque paquet.

16 mars—158 umk E

CHAPEAUX! CHAPEAUX

Dernières nouveautés en CHAPEAUX DE SOIE, FEUTRES et en LAINE, chez

John Martin,
No. 276, Rue Notre-Dame,
Coin de la Rue St. Pierre

☞ On ne charge rien pour réparer les Chapeaux de Soie que l'on a acheté dans l'établissement. Les membres du Clergé seront servis aux mêmes prix qu'en gros.

29 mars—168 k m

CORPORATION DE MONTREAL.
Departement des Chemins.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Le temps fixé pour recevoir les soumissions pour la livraison des

30.000 Madriers de pin (*Cull Deals*) **des Dalles de Pierre, Cailloux de Pierre, &c., &c., pour Paver,**

EST REMIS A LUNDI, 24 AVRIL
Courant, à 4 heures P. M.

P. MACQUISTEN,
Inspecteur de la Cité.

Bureau de l'Inspecteur, }
Hôtel-de-Ville, } 180 dxi
Montréal, 12 avril 1865 }

CORPORATION DE MONTREAL.
Departement des Chemins.

MADRIERS DE PIN
(CULL.)

Des soumissions cachetées, marquées sur l'enveloppe "soumissions pour MADRIERS DE PIN," à l'adresse du soussigné, seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité jusqu'à QUATRE heures P. M., JEUDI, le 20 courant, pour la livraison de

30,000 Madriers de Pin [Cull]

de qualité et de grandeur en tout égales à un échantillon, qui peut être vu dans la cour de la Corporation, rue Craig. Les madriers seront livrables aux époques suivantes :

10,000 dans le mois de Mai prochain

10,000 dans le mois de Juin prochain

10,000 le ou avant le 1er Aout prochain.

Les madriers devront être livrés à cette partie du quai ou du canal de Lachine qu'il plaira au Soussigné de désigner.

On ne s'oblige d'accepter ni la plus basse ni même aucune soumission.

Dalles de Pierre, Pierre pour Bordure de Pave' et Cailloux pour Paver.

Des Soumissions Cachetés, endossées "Soumissions pour DALLES DE PIERRE, etc.," adressées au soussigné, seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité jusqu'à 4 h. P. M., JEUDI, le 20 courant, pour la livraison et le posage de Dalles de Pierre, de Pierres pour Bordures de Pavé et de Cailloux pour Paver les cours d'eau, dans telles rues de la Cité qu'il plaira au Comité des Chemins de désigner, en conformité avec les dévis qui pourront être examinés au Bureau du Soussigné, le et après VENDREDI, 14 courant.

On ne s'oblige d'accepter ni la plus basse ni même aucune soumission.

P. MACQUISTEN,
Inspecteur de la Cité,

Bureau de l'Inspecteur, }
Hôtel-de-Ville, }
8 avril 1865.—177 qtz }

Vie de Cesar par Napoleon III.

DAWSON, FRÈRES, ont reçu le 1er volume, en français et en anglais, de la

VIE DE JULES CÉSAR,

par l'Empereur Napoléon.—Prix : $3.75 en français, $3.50 en anglais.

DAWSON, FRÈRES,
Nos. 55 et 59, Grande Rue St. Jacques.
15 avril—182 us k

LA MINERVE,

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR

DUVERNAY, FRERES,
RUE ST. VINCENT, No. 16.

EDITION QUOTIDIENNE
PRIX - - - **$6** PAR ANNÉE.

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE,
PRIX - - - **$4** PAR ANNÉE.

EDITION HEBDOMADAIRE,
PRIX - - - **$2** PAR ANNÉE.

☞ **PAYABLE D'AVANCE.** ☜